

Université de Neuchâtel
Faculté des lettres et sciences humaines
Institut de sociologie
Séminaire d'introduction à la recherche
Année universitaire 2008 - 2009

Les amours étudiantes : pratiques déclarées et représentations des étudiant-e-s de l'Université de Neuchâtel

Recherche réalisée dans le cadre du Séminaire d'Introduction à la recherche
sociologique 2008-2009, dirigée par le professeur François Hainard et ses assistants
Amaranta Cecchini et Patrick Ischer

BA sociologie

Aeberli Marion
Ali Assad
Antille Clémence
Araujo Pedro
Barros De Siqueira Izabel
Becerra Muriel
Billaud Floriane
Corson Eric
Cramer Patrizia
Curat Caroline
Dumas Françoise

Dunning Samantha
François Annabelle
Gianolli Lorena
Girardin Alexis
Hochuli Aymeric
Iwanoff Alexandra
Juvet Adrien
Liechti Carole
Meigniez Yann
Montandon Elsa
Paroz Anne-Laure

Perroud Sandrine
Pochon Estelle
Romanova Anna
Salah Johannes Chri
Selmeci Bérénice
Soysuren Ibrahim
Strübi Kevin
Tologo Anouk
Visinand Julie

Neuchâtel, novembre 2009

Table des matières

1	Introduction.....	2-3
2	Problématique de recherche	2-4
2.1	Etat des lieux : cadre théorique et concepts-clés.....	2-4
2.1.1	Lieux de rencontre, marché matrimonial et choix du partenaire	2-4
2.1.2	Rites de passage et modalités d'entrée dans la vie en couple	2-6
2.1.3	Relation amoureuse et sexualité.....	2-7
2.1.4	Le couple face à la montée de l'individualisme.....	2-8
3	Axes de recherche.....	3-10
3.1	Axe 1 : Lieu de rencontre, marché matrimonial et choix du conjoint	3-10
3.2	Axe 2 : Les rites de passage du couple	3-11
3.3	Axe 3 : Relation amoureuse et sexualité.....	3-11
3.4	Axe 4 : Gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle.....	3-12
4	Méthodologie de la recherche	4-14
5	Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	5-16
6	Analyses et résultats.....	6-19
6.1	Axe 1 : Lieu de rencontre, marché matrimonial et choix du conjoint	6-19
6.1.1	Lieux de rencontre	6-19
6.1.2	Marché matrimonial : les pratiques déclarées.....	6-20
6.1.3	Perception et représentation de l'Université de Neuchâtel comme marché matrimonial potentiel.....	6-21
6.1.4	Le choix du conjoint et l'homogamie parentale.....	6-21
6.1.5	L'homogamie chez les personnes enquêtées en couple	6-23
6.1.6	L'homogamie par faculté	6-24
6.1.7	Amour romantique et amour consumériste	6-25
6.1.8	Les attentes liées à l'inscription sur un site de rencontre selon le sexe	6-26
6.2	Axe 2 : Les rites de passage du couple	6-28
6.2.1	Les moments fondateurs initiaux du couple	6-28
6.2.2	Regard d'autrui	6-29
6.2.3	Langage.....	6-30
6.2.4	L'avenir du couple	6-30
6.3	Axe 3 : Relation amoureuse et sexualité.....	6-35
6.3.1	Discours, représentations et valeurs autour de la sexualité.....	6-35
6.3.2	L'acceptation ou le rejet des pratiques sexuelles	6-36
6.3.3	Sexualité et Amour	6-39
6.3.4	Influence de la pornographie.....	6-40
6.4	Axe 4 : Gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle : Représentations et pratiques	6-44
6.4.1	Les valeurs privilégiées par rapport au couple.....	6-44
6.4.2	La fidélité et l'acceptabilité de certains comportements.....	6-45
6.4.3	Le respect mutuel et les pratiques de transgression du respect mutuel.....	6-47
6.4.4	L'autonomie personnelle et le temps accordé au couple.....	6-47
6.4.5	Temps accordé en priorité.....	6-49
6.4.6	Intimité conjugale ou intimité personnelle ? Représentations du futur	6-50
7	Conclusion	7-57
8	Bibliographie	8-59

AVERTISSEMENT

Cette recherche est le produit d'un séminaire d'introduction à la recherche effectué durant l'année académique 2008-2009 par 32 étudiants regroupés en 8 équipes de travail.

Le nombre important de participants conduit nécessairement à des styles rédactionnels différents perceptibles au cours des différents chapitres, de même qu'à une construction des tableaux statistiques parfois hétérogène.

Ceci n'enlève rien au sérieux ni à la qualité scientifique des résultats pour lesquels les responsables du séminaire se portent garants.

Finalement, dans un souci de ne pas alourdir le texte, nous avons privilégié la forme masculine ; il va sans dire que les propos tenus dans le présent document concernent autant les femmes que les hommes.

1 Introduction

La sociologie de la relation amoureuse investit des thématiques classiques issues de la sociologie de la famille. Elle questionne plus précisément la construction de l'élément aujourd'hui fondateur de cette dernière : le couple amoureux. Ce dernier apparaît, aux yeux de la sociologie et de l'anthropologie, comme le produit d'une construction sociale, culturelle, mais aussi historique voire même économique. Les modalités de la rencontre amoureuse, les modes de fonctionnement du couple et de ses membres, ou encore les conditions mêmes de l'existence du sentiment amoureux y constituent autant de thématiques qui peuvent faire l'objet d'une analyse sociologique. Deux axes de recherche principaux se dessinent en sociologie de la relation amoureuse : le premier s'attache à mettre en évidence les éléments et les dynamiques qui traversent l'amour en tant que sentiment et attirance ; le second se concentre sur la dimension du lien : l'amour au fondement de la famille, la réciprocité et l'exclusivité dans le couple, etc.

Ces deux dimensions demeurent cependant intimement liées. Ainsi, de nombreux sociologues affirment que l'amour – ou plus précisément le sentiment d'amour – occupe une place grandissante dans nos sociétés contemporaines (Bawin-Legros, 2003 ; Beck & Beck-Gernsheim, 1990 ; Lardellier, 2004). Au sein du couple, il s'exprime dans un besoin accru d'intimité, d'affectivité et de communication, mais aussi dans la revendication d'une liberté individuelle et d'une véritable égalité entre partenaires amoureux (Bawin-Legros, 2003 ; De Singly, 1996, 2003 ; Lardellier, 2004) – un ensemble de questions qui ont trait à l'amour en tant que lien ou attachement. Ces derniers éléments questionnent alors ce qui avait semblé le noyau « naturel » du couple moderne : l'amour romantique (Chaumier, 2004 [1999]).

Ces quelques préceptes théoriques sont à l'origine de l'étude que les étudiants en 3^{ème} année de Bachelor ont menée dans le cadre du « Séminaire d'introduction à la recherche sociologique », que dirige le Professeur Hainard et ses assistants Patrick Ischer et Amaranta Cecchini. Dans le dessein de familiariser les jeunes sociologues à la méthode quantitative en sciences sociales, nous avons en effet retenu le thème suivant : « Les amours étudiantes : pratiques déclarées et représentations des étudiantes de l'Université de Neuchâtel ». Les premières questions qui ont rapidement émanées des lectures réalisées par les étudiants peuvent être ainsi formulées : Comment s'opèrent les rencontres amoureuses des étudiants ? Existe-t-il des lieux de rencontre privilégiés ? Les étudiants choisissent-ils un partenaire amoureux qui leur ressemble ? Quel est le rôle du milieu social d'origine dans le choix du partenaire ? De même, dans une société autorisant des modes de vie diversifiés, comment le couple se conçoit-il ? A quel moment les étudiants se considèrent-ils comme étant en couple et comment envisagent-ils leur avenir commun ? Dans quelle mesure la libération sexuelle s'est-elle sédimentée dans les représentations et les pratiques de cette population particulière ? Comment chacun parvient-il à gérer son intimité individuelle et celle du couple ? Quelles sont les valeurs attribuées au couple ?

Ces nombreuses questions et les hypothèses qu'elles suscitent ont été réparties en quatre axes de recherche : 1) lieux de rencontre, marché matrimonial et choix du conjoint ; 2) rites de passage du couple ; 3) relation amoureuse et sexualité ; 4) gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle. Ces thématiques ont été examinées par les huit groupes de travail à la lumière d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des étudiants de l'Université de Neuchâtel. Traité grâce au logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences), ce questionnaire a fait l'objet d'une analyse dont les résultats sont au fondement du présent rapport.

2 Problématique de recherche

2.1 Etat des lieux : cadre théorique et concepts-clés

2.1.1 Lieux de rencontre, marché matrimonial et choix du partenaire

Pour quelles raisons tombons-nous amoureux d'une personne et pas d'une autre ? De nombreux sociologues ont cherché à répondre à cette question en décelant les facteurs conscients et inconscients qui conditionnent le choix du partenaire. Ils mettent en évidence l'existence d'une rationalité sociale dans ce processus, qui transparaît dans les théories de l'homogamie (Girard, 1964 ; Bozon et Héran, 1987, 1988), de l'amour capitaliste (Illouz, 2006) ou encore les concepts d'habitus (Bourdieu, 1979, 1980a, 1980b, 1984) ou de marché matrimonial (Illouz, 2006).

Les premières études sociologiques sur le choix du conjoint ont été développées par le sociologue Alain Girard, puis reprises et approfondies par Michel Bozon et François Héran (1987, 1988). Alain Girard (1964) a d'abord cherché à répondre à la question « qui épouse qui ? ». Dans un contexte de transformations liées à l'industrialisation d'une partie de l'Europe, dont la France, la modification des phénomènes démographiques influence les pratiques matrimoniales. Avec le développement de la mobilité, on s'attend logiquement à avoir un nombre de conjoints potentiels sensiblement plus élevé qu'auparavant. Mais malgré cet élargissement du champ des possibles, le hasard n'a pas toujours sa place. Ainsi les résultats de l'enquête d'Alain Girard, réalisée en 1959, montrent tout d'abord un phénomène d'homogamie géographique qui peut diminuer dans certaines régions de la France, mais qui reste, dans la majorité des cas, bien présent. Plus avérée encore, l'homogamie sociale et culturelle se voit elle aussi confirmée par les résultats obtenus auprès des ménages interrogés sur leurs faits et attitudes générales à l'égard du mariage. Par ailleurs, le lieu de rencontre du couple semble être un élément significatif, voire même décisif, lorsque que l'on traite de la question du choix du partenaire. Dans la plupart des cas, un mariage fait suite à une rencontre initiale dans le cadre familial ou avec le voisinage ou encore dans le cadre du travail (à l'usine comme à l'université). Ainsi, toujours selon Girard, les choix des individus restent limités et dépendants des normes sociales et ce, malgré un contexte favorable à l'émancipation. Par ailleurs, quand bien même ses modes d'action se voient modifiés, l'influence de la famille dans ce type de décision semble aussi avoir gardé sa force initiale.

L'enquête « Formation des couples » réalisée par Michel Bozon et François Héran en 1987 se place dans une même perspective avec la question : « quelles règles cachées sont à la base de nos alliances ? ». Elle met en évidence le rôle du cadre de l'interaction, en tant que médiation par laquelle les individus entrent en contact puis fixent leur choix. L'effet de ce que Pierre Bourdieu a théorisé sous le concept d'habitus est aussi reconnu par ces chercheurs, qui le considèrent comme un des fondements de l'homogamie sociale. Selon Bourdieu, « le plus sûr garant de l'homogamie et, par là, de la reproduction sociale, est l'affinité spontanée (vécue comme sympathie) qui rapproche les agents dotés d'habitus ou de goûts semblables, donc produits de conditions et de conditionnements sociaux semblables » (Bourdieu et Lamaison, 1985 : 88). Le choix du partenaire est donc un choix raisonné et non aléatoire. Par rapport à l'enquête de Girard, les chercheurs constatent d'abord que les rencontres de voisinage perdent de leur importance. A ce phénomène, ils apportent des explications en termes démographiques et posent tout de même une nuance en fonction des milieux ou des groupes sociaux observés. En parallèle, ils remarquent une augmentation du nombre des rencontres en lieu public tels que la rue, la cité ou le café. Bien que le bal conserve son rôle prépondérant dans la formation des couples issus de milieux ruraux et ouvriers, force est de constater que ce phénomène connaît un certain déclin. Bozon et Héran (1987) constatent également que les fêtes ou les rencontres entre amis remportent un succès croissant; elles offrent plus de liberté et donc plus de possibilités de rencontres que les fêtes familiales (alors même que ces dernières offrent un rendement matrimonial plus élevé).

De manière générale, le nombre de lieux de rencontres augmente en lien avec le développement de nombreux loisirs. Il n'existe donc pas un seul et unique moyen de rencontrer l'âme sœur (Bozon et Héran, 1987). Cette diversification des lieux de rencontre s'accompagne d'un changement dans la

chronologie ultérieure des relations amoureuses. Autrement dit, le modèle classique prônant le mariage avant les relations sexuelles et la cohabitation du couple est maintenant en nette perte de vitesse. De nouvelles mentalités apparaissent, puisque les couples se fréquentent moins longtemps avant de « consommer » la relation. Ils se marient généralement après avoir vécu ensemble.

Ainsi, si Alain Girard (1964) a apporté la conclusion que n'importe qui ne se marie pas avec n'importe qui, Bozon et Héran (1988) l'ont complétée en affirmant que n'importe qui ne se marie pas avec n'importe qui parce que n'importe qui ne rencontre pas n'importe qui. Ces derniers ont pu dévoiler que le choix du conjoint n'est pas fait en dehors de tout déterminisme et montrent de façon détaillée qu'il existe «une hiérarchie sociale des lieux de rencontre » (Bozon et Héran, 1988 : 121) : les lieux publics ouverts sont plutôt destinés à des classes populaires, tandis que les classes supérieures se rencontrent essentiellement dans les espaces réservés.

L'idée force qui se dégage de ces travaux est qu'il existe un certain nombre de déterminants sociaux qui influencent les choix matrimoniaux. Ces déterminants peuvent être internes ou externes à l'individu et peuvent être mis en lien avec différents concepts définis par d'autres sociologues. Ainsi, les concepts d'habitus, de capital social et de classe sociale permettent de mettre en évidence le positionnement de l'individu sur l'échelle sociale, et par là d'expliquer les contraintes individuelles qui pèsent sur le choix du partenaire.

Le concept d'habitus a été développé par Pierre Bourdieu. Il le définit comme l'ensemble des dispositions, des schémas d'action ou des expériences sociales. L'habitus est plus qu'un simple conditionnement et ne reproduit pas mécaniquement les acquis précédents de la personne. Il désigne plutôt une manière particulière d'être au monde, de penser et d'agir, qui est intériorisée et incorporée progressivement. L'habitus engage donc un rapport au corps particulier et est à considérer comme un principe générateur de pratiques, puisqu'il représente ce qui se transmet à travers le processus de socialisation. Ainsi, l'habitus est le fondement de ce qu'il est commun d'appeler les styles de vie. On distingue un habitus individuel d'un habitus de classe. La classe sociale, que les marxistes définissent comme le positionnement des groupes d'individus par rapport à des moyens de production, est donc intimement liée à l'habitus. Dans l'approche bourdieusienne, les personnes appartenant à la même classe sociale ont des socialisations, mais aussi des manières semblables de penser, de sentir et d'agir (Bourdieu, 1979, 1980a, 1980b et 1984).

Finalement, il nous semble utile de retenir pour notre recherche le fait qu'un habitus particulier implique nécessairement un champ des possibles particulier en termes de recherche du partenaire amoureux. Lorsque Bourdieu aborde la question de l'amour, il la relie directement à sa notion d'habitus. Dans son « Introduction à une sociologie critique » (1997), Alain Accardo résume la vision bourdieusienne de l'amour en l'expliquant comme un fait social, qui ne laisse donc pas de place pour le hasard. Deux individus forment un couple parce qu'ils se ressemblent, parce qu'ils sont le produit de conditions sociales semblables ou, dit autrement, parce qu'ils possèdent un habitus similaire. Ainsi, le choix du conjoint s'explique par le phénomène d'homogamie sociale, dont se porte garant l'habitus en permettant aux agents de classer de façon spontanée, notamment d'un point de vue de classe, les autres agents qu'il rencontre. Ce phénomène se manifeste sous plusieurs formes – l'homogamie socioprofessionnelle, géographique et culturelle (Girard, 1964 ; Bozon et Héran 1987, 1988), et peut être défini de la manière suivante : la tendance à choisir son conjoint au sein d'un même groupe social. L'homogamie contribue alors puissamment à la reproduction de l'ordre social.

La définition du lieu social dans lequel un partenaire a des chances de trouver un partenaire qui lui convienne sous le terme de « marché matrimonial » permet d'aborder les contraintes – mais aussi les opportunités, qui influencent ce choix. En effet, plusieurs sociologues parlent de l'amour en termes de marché, et font ainsi référence à l'économie elle-même. Certaines formules telles que l'offre ou la demande se voient directement reprises du vocabulaire de cette discipline. En sociologie comme en économie, le but pour le chercheur est alors de comprendre le fonctionnement de ce marché, ses mécanismes et les règles qui lui sont propres. Entrent aussi en ligne de compte les stratégies des agents qui sont au centre de ce marché et qui sont susceptibles de le faire évoluer. Mais définir

précisément le marché matrimonial s'avère difficile. En effet, il ne se résume pas à une loi de l'offre et de la demande, comme dans les théories économiques. Il s'agit, en plus, d'exposer des facteurs individuels, tels que le sexe, l'âge ou encore le capital social. Ce dernier facteur mesure l'ensemble des ressources liées à la « possession d'un réseau durable de relations d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980b : 2). Le capital social se rapporte également à une autre notion : le réseau social, qui est l'ensemble des entités sociales (individus ou organisations) reliées entre elles. Notons également que les facteurs démographiques tels que le rapport de masculinité ou la structure par âge de la population jouent un grand rôle dans la structuration du marché matrimonial.

La notion de marché matrimonial se rapporte ainsi à une vision économique de l'amour. Eva Illouz (2006) exploite cette perspective dans sa distinction entre amour romantique et amour capitaliste lié à l'avènement des nouvelles technologies. Ce dernier se caractérise par « une rationalisation de la sélection du ou de la partenaire » (Illouz, 2006 : 257) sur les sites internet de rencontre. Il est ensuite « fondé sur les interactions textuelles dans lesquelles le corps est effacé » et donc où « l'attirance physique cède la place à une recherche rationnelle » (ibid). L'amour capitaliste est également caractérisé par l'abondance et l'interchangeabilité des partenaires potentiels, ainsi que par la standardisation des comportements. On est alors confronté à une consommation de masse qui présente à l'internaute une liste exhaustive de possibilités. Au contraire de l'amour romantique, il se définit « par une idéologie de la spontanéité » dans laquelle l'attirance sexuelle est le moteur de la formation du couple. De plus, l'amour romantique s'associe à une attitude désintéressée, c'est-à-dire que la recherche et la rencontre du partenaire n'est ni calculée, ni explicitée, ni même consciente.

David Brooks (2003) nous précise que dans ce marché, les internautes (hommes et femmes) choisissent des partenaires en fonction de leurs besoins et de leurs milieux sociaux, ce qui renvoie au constat de l'existence d'une « hiérarchie sociale des lieux de rencontre » (Bozon et Héran, 1988). Selon Brooks, les femmes recherchent par le biais d'internet un partenaire, une relation sérieuse, alors qu'au contraire, les hommes souhaitent le plus souvent avoir une relation sexuelle. Les hommes seraient beaucoup plus focalisés sur les photos, sur le physique. Les femmes, plus méfiantes, préféreraient contrôler l'évolution de la relation sur internet. Cela expliquerait le constat de Ploton (2004), selon lequel on trouve majoritairement des hommes sur les sites de rencontres.

2.1.2 Rites de passage et modalités d'entrée dans la vie en couple

Dans son ouvrage « Sociologie de la jeunesse », Olivier Galland (2001) constate la disparition de certains rites qui permettent de marquer socialement le passage de la jeunesse à l'âge adulte, tels que la fin de la scolarité, l'armée (pour les hommes), les fiançailles et le mariage. L'auteur ajoute que la société de masse actuelle ne prête plus la même attention aux rites et que ces derniers n'ont de sens que s'ils sont irréversibles, ce qui de nos jours n'est plus le cas du couple. Visant à éclairer le recul du mariage et le report de l'âge de formation des unions, Galland propose trois facteurs compréhensifs : premièrement, le couple relève de la sphère intime et revendique un libre choix des formes de lien ; deuxièmement l'âge moyen au mariage s'élève en raison de l'activité professionnelle des femmes ; troisièmement, pour se marier, il faut avant tout avoir une activité professionnelle sûre.

Malgré ce recul et cette relative disparition des rites de passage visant à sceller le couple, l'âge moyen du premier rapport sexuel diminue : il s'effectue actuellement (en France du moins) en moyenne vers l'âge de dix-sept ans et demi (Bozon, 2002). A ce propos, Léon Bernier observe que la sexualité, auparavant institutionnalisée avec le mariage, devient « une dimension à la fois constitutive et tributaire du lien amoureux » (Bernier, 1996 : 49). Il relève aussi que la co-construction du couple basé sur les sentiments affectifs le rend plus fragile : « c'est au nom de l'idéal amoureux autant que pour des motifs de préparation scolaire et professionnelle que peut être reporté le moment où les compagnons de vie amoureuse acceptent de se voir et de se considérer mutuellement comme conjoints » (Bernier, 1996 : 49). La sexualité apparaît donc aujourd'hui comme un des fondements essentiels de la mise en couple de deux individus. En effet, depuis une trentaine d'année une libération des mœurs entraîne un recul du mariage comme étape essentielle de la relation conjugale

alors que la relation sexuelle s'impose comme moment décisif (Kaufmann, 1993). Le rôle du « premier matin » a été largement mis en avant par Jean-Claude Kaufmann (2002) dans ses études sur le couple et sa formation. Ainsi, la sexualité considérée sous un aspect positif par les acteurs donne suite à une « diversité de modalités d'engagements dans la trajectoire conjugale » (Kaufmann, 2002 : 165). Ces engagements s'appuient sur la mise en scène de la personne qui peut produire alors une « nouvelle vérité de l'individu s'engageant dans le couple » (Kaufmann, 2002 : 166) et révèle ainsi toute l'importance de ce premier matin qui peut conditionner le déroulement d'une relation à venir.

Outre l'acte sexuel, d'autres éléments peuvent être envisagés comme étant constitutifs de la conjugalité. Ainsi, toujours selon Jean-Claude Kaufmann (1993), un couple s'engage dans une première phase du lien conjugal lorsque certains objets personnels (et à usage personnel) sont déposés chez le conjoint (brosse à dent, quelques vêtements, etc.). Puis un couple « collectif » s'amorce lorsqu'il fait l'acquisition d'un lave-linge, autrement dit lorsqu'il s'organise autour des tâches ménagères. Denise Lemieux (2003) relève quant à elle que c'est la cohabitation qui revêt une importance particulière dans la formation du couple et qui scelle le lien en le rendant visible à tous. Le mariage, s'il n'est plus considéré comme un élément fondateur, reste cependant attractif, surtout pour les femmes : à l'instar du romantisme quotidien, ce sont les femmes qui s'expriment autour des aspects festifs et symboliques du mariage (Lemieux, 2003). Les décalages entre les partenaires peuvent d'ailleurs s'observer dans d'autres dimensions. Ainsi Lemieux (2003) observe qu'il n'y aurait pas d'accord entre les conjoints quant au moment et à la façon dont le couple a débuté. Lors des entretiens qu'elle a réalisés, les deux conjoints reconnaissent « qu'il y a eu dans leur histoire d'amour deux parcours ou deux rythmes différents de la conscience amoureuse » (Lemieux, 2003 : 64). Le lien entre les conjoints met donc un certain temps à s'établir, entre quelques mois et plus d'une année. On observe ainsi différents paliers et des rythmes différenciés dans le processus de mise en couple.

L'auteure met par ailleurs en exergue que « la conversation, (...) joue un rôle important dans la formation du lien comme dans sa poursuite » (Lemieux, 2003 : 64). Ce constat est aussi effectué par Alain Eraly, selon qui le fait de dire son amour à son conjoint engage le couple. Dire « je t'aime » est ainsi une invitation « à participer à une nouvelle forme de vie » (Eraly, 1995 : 45). Une fois les paroles énoncées, une sorte de pacte entre les partenaires est scellé. L'acte de langage forge le lien. L'auteur attire également l'attention sur l'importance de l'imaginaire dans la construction du couple, ce que confirme l'étude de Denise Lemieux dans la façon souvent divergente dont les couples racontent leur début.

Bref, il n'existe plus un rite de passage unique mais plusieurs rites de passage dont la temporalité diffère selon les couples et le parcours de vie des conjoints, voire l'appartenance sexuelle. Parmi ces différents rites, nous retiendrons ici les relations sexuelles, les différentes phases dans le processus de cohabitation, le rôle du langage et de l'imaginaire dans le processus de co-construction du couple.

2.1.3 Relation amoureuse et sexualité

Comme toute pratique sociale, la sexualité a connu de profondes évolutions. Ainsi, elle n'a pas toujours relevé de pratiques intimes au couple et a fait, comme d'autres pratiques sociales, l'objet d'un « processus de civilisation » (Elias, 1969) au cours duquel les sentiments de pudeur ont passablement évolué. Elias analyse ainsi la relation entre adultes et enfants lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets liés à la sexualité, comme la prostitution ou la reproduction. Alors qu'auparavant tous les sujets étaient abordés sans pudeur devant les enfants, peu à peu les adultes ont commencé à contrôler et privatiser la sexualité jusqu'à ce qu'elle ne relève plus que de la sphère conjugale. Selon Norbert Elias, la distance qui grandit entre l'enfant et l'adulte constitue un indicateur de l'augmentation des sentiments de pudeur et d'embarras vis-à-vis de la sexualité.

Malgré son étiquette « révolutionnaire », la période couramment appelée « libération sexuelle » n'a pas profondément bouleversé ce processus de civilisation entamé des siècles plus tôt. Elle a cependant eu des conséquences sur les pratiques, les normes, les valeurs et les représentations liées à la sexualité.

Depuis la fin des années soixante, les individus peuvent ainsi avoir des relations sexuelles sans rencontrer les contraintes du passé, notamment les risques de procréation et de certaines maladies sexuellement transmissibles (Le Rest, 2003) – bien que l'épidémie du sida renverse cette tendance dans les années 1980. Cette libération sexuelle a été notamment rendue possible par la diffusion de la contraception, le traitement des maladies et grâce au changement de certains droits liés à la sexualité. Auparavant, les relations sexuelles hors mariage, la vie commune sans être marié, le divorce ou encore les changements multiples de partenaires étaient des comportements mal vus et sanctionnés socialement voire juridiquement. Aujourd'hui au contraire, les médias mettent en valeur le cumul des partenaires et rejettent la lassitude des « vieux couples ». La pornographie participe de ce changement des représentations et normes en définissant l'individu comme consommateur et en mettant l'accent sur la performance sexuelle (Le Rest, 2003). Par ailleurs, de nombreuses pratiques ne sont plus aujourd'hui considérées comme déviantes parce qu'elles sont fondées sur le consentement éclairé, au contraire de la pédophilie, du viol, de la zoophilie, etc. (Le Rest, 2003). Cependant, son influence sur les pratiques effectives demeure limitée. Le sexe reste une pratique intime, accomplie dans la sphère privée et que l'on préfère pratiquer chez soi ou dans un endroit abrité des regards.

Pour Gert Hekma (1997), les influences de la révolution sexuelle sont avérées au niveau des fantasmes, mais restent peu palpables au niveau des normes et des pratiques. Selon lui, on n'est de loin pas encore dans une société « poly-sexuelle » ni dans une société libertine. Les raisons à l'échec de la libération des habitudes sexuelles sont diverses. D'abord, la relation sexuelle est toujours, dans nos sociétés, expliquée d'un point de vue biologique et non pas affectif, bien que les normes l'associent au couple et donc au sentiment amoureux. Cette « naturalisation » de la sexualité sert à justifier les pulsions, les désignant comme incompréhensibles et incontrôlables. Ensuite, le sexe serait encore vu d'un côté très unilatéral – celui de l'homme, et non pas de façon égalitaire. Enfin, la sexualité reste cantonnée dans la sphère privée, encouragée en cela par l'Etat qui sanctionne les atteintes à la pudeur.

2.1.4 Le couple face à la montée de l'individualisme

Examinant la littérature portant sur les relations amoureuses, on remarque qu'il existe actuellement une opposition : tantôt le couple est considéré comme une unité, tantôt les membres du couple sont conçus comme des individus à part entière. Ce paradoxe n'a pas toujours été aussi visible, mais nous assistons à son développement depuis la montée de l'individualisme. En effet, la lente promotion de l'autonomie individuelle et la liberté personnelle face aux contraintes collectives se développe dès le XVII^{ème} siècle et prend encore plus d'ampleur à partir de la Révolution française. Des transformations s'effectuent au niveau de l'individu face à la religion et à la Royauté, mais aussi au niveau du couple, notamment par « l'émancipation progressive de la femme » (Neyrand, 2002 : 82) au cours du XX^{ème} siècle. Dès les années 60, on assiste en effet à un changement profond des comportements conjugaux et familiaux, très complexe et diversifié selon les cultures et les histoires, mais caractérisé par le même facteur central qui est le développement de l'autonomisation individuelle : les membres du couple tendent à revendiquer toujours plus une vie indépendante du conjoint. Avant d'être membre du couple, on est donc un individu avec ses priorités. Les partenaires du couple sont beaucoup plus conscients de ce que leur relation leur coûte, c'est pourquoi ils essayent des modes de vie qui respectent d'un côté leur couple, mais de l'autre côté, leurs propres priorités. Cette revendication est en lien avec la scolarisation des femmes et le mouvement féministe, car elles accèdent enfin à l'indépendance familiale, elles ont du travail, une formation,... (De Singly, 2003 : 79). Cette autonomisation s'observe également dans le cas de la cohabitation. Plusieurs couples semblent en effet repousser le moment de s'installer ensemble à cause « d'échecs antérieurs ou les rumeurs et opinions sur la difficulté de cohabiter » (Lemieux, 2003 : 68), mais aussi pour préserver encore un temps de liberté, d'indépendance, « le temps de se retrouver au plan individuel, d'écrire, de rêver » (ibid : 68).

Observant ce phénomène, Anthony Giddens (2004) propose le concept de « relation pure » pour expliciter ce nouveau mode de couple, concept que De Singly résume ainsi : « il s'agit d'une relation sexuellement et émotionnellement égalitaire, au sein de laquelle compte avant tout l'autonomie individuelle, la qualité des échanges, l'intensité émotionnelle » (De Singly, 2003 : 80). C'est une relation qui semble maîtrisable puisque les partenaires peuvent couper ce lien dès qu'il n'est plus positif. Elle ne prend en compte que le plaisir de l'individu et apparaît, de fait, égoïste. Elle ne dépend ni des devoirs sociaux, ni des contraintes de la parenté, ni des obligations traditionnelles. La relation est ici comme un instrument que l'on utilise pour se construire et s'épanouir. Mais qu'en est-il du moment où l'on s'attend à un engagement à long terme ou lorsque l'on désire devenir parents ?

L'autonomie individuelle au sein du couple, et plus précisément la problématique liée aux unions sans cohabitation, a aussi été abordée par Villeneuve-Gokalp (1997). Partant de l'hypothèse que les unions sans cohabitation sont la conséquence d'un choix qui vise à garder l'indépendance individuelle, l'auteur analyse les résultats de deux enquêtes de l'Ined appelées « Situations familiales et emploi ». Villeneuve-Gokalp conclut que la double résidence au sein du couple n'est pas due à un choix mais plutôt à des contraintes. En effet, des facteurs extérieurs comme le travail ou les études obligent les partenaires à vivre séparément. Ce ne serait donc pas le besoin d'indépendance qui serait prioritaire dans le phénomène de la double résidence. Cette remise en question d'une représentation qui place l'indépendance individuelle au sommet des préoccupations des acteurs est également discutée par De Singly : « Pourquoi penser que les individus individualisés ne seraient surtout sensibles qu'à la préservation d'un soi indépendant, ne rêveraient que de l'absence de tout empiètement ? C'est oublier l'attraction de ce que nous nommons « l'individualisme relationnel », c'est-à-dire la possibilité de se construire comme une identité grâce à une relation avec un autrui significatif » (De Singly, 2003 : 82). Le concept de relation du «double respect» qu'il propose constitue selon lui une alternative à la relation pure de Giddens, en ce sens qu'il ne rejette ni la fusion, ni l'autonomie personnelle, mais conjugue l'intimité de la personne et du couple (De Singly, 2003).

3 Axes de recherche

Considérant le cadre théorique et les concepts énoncés ci-dessus, nous proposons de concentrer notre recherche autour de quatre axes, lesquels visent à rendre compte des représentations et des pratiques déclarées de notre échantillon concernant une chronologie de la vie conjugale que nous pouvons ainsi résumer : la rencontre, les rites de passage qui constituent le couple, les liens entre la relation amoureuse et la sexualité et la manière que les individus interrogés ont de gérer leur intimité individuelle et leur intimité conjugale. Découlant des axes qui constitueront la trame de notre travail, nous formulons quelques questions et hypothèses de recherche.

3.1 Axe 1 : Lieu de rencontre, marché matrimonial et choix du conjoint

Questions et hypothèses

- Dans quelle mesure l'Université de Neuchâtel sert-elle de lieu de rencontre pour les étudiants ? Peut-elle être définie comme un marché matrimonial ?
- L'Université de Neuchâtel facilite les rencontres amoureuses dans la mesure où le temps des études et la mobilité inhérente à l'institution (mobilité inter facultaire ou internationale) augmente la probabilité de rencontre amoureuse. Ainsi, ce lieu de rencontre que représente l'Université de Neuchâtel peut être défini en termes de marché matrimonial, dans lequel se déploieraient une offre et une demande amoureuse. Ce marché matrimonial serait marqué par l'homogénéisation du niveau de formation : les rencontres entre étudiants sont facilitées puisqu'ils appartiennent tous au même groupe social. Néanmoins, alors que la logique de marché propose aux étudiants une « offre » et une possibilité de rationalisation assez étendue, le campus est suffisamment perméable pour que le choix du partenaire puisse se faire en dehors de l'université. Cela impliquerait que le marché matrimonial universitaire ne soit pas totalement pris en compte par l'ensemble du corps des étudiants.
- Est-ce que les milieux sociaux dont les étudiants sont issus influencent leur choix dans leurs relations amoureuses ?
- Le choix du conjoint est soumis à un déterminisme social et les étudiants n'y échappent pas. Ils s'unissent de préférence avec des personnes de milieux similaires. L'environnement universitaire étant en effet le résultat d'un processus de sélection sociale, les étudiants sont soumis à la tendance de l'homogamie sociale (bien que cela ne fasse pas nécessairement l'objet d'un processus de rationalisation de leur part).
- Dans quelle mesure la filière disciplinaire suivie par les étudiants influence-t-elle leur choix du conjoint ?
- Les filières d'études que suivent les étudiants ont un impact important dans leur choix du conjoint dans le sens où il existerait une tendance à l'homogamie en fonction des domaines d'étude. On suppose qu'un étudiant en histoire de l'art rencontrera de préférence un étudiant en journalisme qu'un étudiant en nanosciences, ceci en raison, d'une part, de la géographie facultaire et, d'autre part, des affinités électives et disciplinaires.
- Les étudiants de l'Université de Neuchâtel tendent-ils dans l'idéal vers un amour romantique ou vers un amour capitaliste ? L'amour vécu est-il romantique ou rationnel chez les étudiants en couple ?
- La distinction entre amour romantique et amour capitaliste proposée par Illouz (2006), reste floue dans les faits : une vision rationaliste de l'amour peut s'intégrer à une relation romantique, ou au contraire le romantisme peut influencer la recherche rationnelle d'un partenaire. Cependant, la relation amoureuse deviendrait plus rationnelle à mesure que les étudiants envisagent un avenir avec la personne concernée. Au contraire, les étudiants sans

partenaire n'étant pas directement confrontés au vécu d'une relation, ils tendraient à avoir une vision plus romantique de l'amour.

- Est-ce que tous les couples conçoivent un « avenir » ensemble ? Est-ce que cette vision est marquée par l'homogamie et donc que les étudiants envisagent un futur amoureux avec leur partenaire en fonction de critères sociaux ?
- Les relations amoureuses des étudiants durant leur période d'étude ne sont pas construites majoritairement sur la base d'un projet commun à long terme laissant ainsi la possibilité à l'homogamie de se manifester plus tard dans la vie de l'étudiant. Cependant, lorsqu'il s'agit de relation durable, celle-ci est marquée par l'homogamie.

3.2 Axe 2 : Les rites de passage du couple

Questions et hypothèse

- Quelles sont les modalités d'engagement dans un couple et laquelle apparaît être la plus déterminante pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel ?
- Les modalités d'engagement peuvent être très variées. Ainsi, l'importance de la sexualité, les phases de cohabitation, l'importance de l'imaginaire et la fonction fondatrice du langage évoqués par certains auteurs. Néanmoins et considérant notre population, nous estimons que les rapports sexuels sont un des éléments déterminants. En effet, comme les possibilités de cohabiter sont réduites dans la population étudiée (précarité, vie de bohème, etc.), nous posons l'hypothèse que c'est plutôt le premier rapport sexuel et sa signification imaginaire qui contribuent grandement à forger le lien.
- En quoi peut-on observer une différence entre les sexes ?
- Il y a une différence entre les sexes dans la façon d'envisager le début du couple. Comme le démontre l'étude de Denise Lemieux, les femmes ont souvent une vision plus romantique du couple que les hommes, vision qui se manifeste au moment de la mise en couple.

3.3 Axe 3 : Relation amoureuse et sexualité

Questions et hypothèses

- Dans quelle mesure la révolution sexuelle a-t-elle modifié les représentations, les normes, les pratiques et les valeurs des étudiants en matière de sexualité ?
- Concrètement, les pratiques sexuelles n'ont pas été fortement influencées par la révolution sexuelle. En revanche, un certain nombre de pratiques sont thématiques par les acteurs sociaux et connaissent une visibilité relativement grande avec la disparition de tabous sociaux et langagiers liés à la sexualité. Ainsi, si des pratiques telles que les partouzes, la sodomie, l'échangisme, etc. ne sont pas forcément plus répandues dans les faits, il n'en demeure pas moins qu'elles apparaissent davantage qu'auparavant dans les discours et ne font pas l'objet d'un jugement moral a priori négatif.
- Qu'est-ce qui, aujourd'hui, est considéré comme « déviant » ou « anormal » en matière de sexualité ?
- Aujourd'hui sont principalement considérées comme déviantes les pratiques qui ne sont pas banalisées par les médias ou par la pornographie, c'est-à-dire la pédophilie, le viol, la violence sexuelle, la zoophilie, la nécrophilie etc. Les pratiques fondées sur le consentement éclairé, telles que l'échangisme, les partouzes, le sadomasochisme, les « fists » ou la prostitution, ne sont plus considérées comme déviantes.

- Les étudiants dissocient-ils facilement sexe et amour et sont-ils donc plus enclins à avoir des relations sexuelles sans sentiments ? Y a-t-il une différence entre étudiants et étudiantes ?
- Il est difficile de séparer amour et sexe, ce dernier restant une dimension de l'amour dans la culture occidentale. Les étudiantes seraient plus axées sur le lien entre amour et sexualité, ce qui les pousserait à avoir moins de partenaires sexuels que les étudiants, pour lesquels ce lien serait moins important.
- Quelle est l'influence de la pornographie sur les pratiques sexuelles des étudiants ?
- L'influence de la pornographie est relativement faible sur les pratiques, car les téléspectateurs s'aperçoivent que ce qui est montré dans les films pornographiques ne correspond pas à la réalité. En effet, la sexualité y est envisagée uniquement du point de vue masculin et de la domination masculine. Or, la femme joue aujourd'hui un grand rôle dans les relations sexuelles (Hekma, 1997) et est également à la recherche du plaisir libre et sans contraintes. Ainsi, ces films alimenteraient l'imaginaire et les fantasmes sans réellement modifier les pratiques réelles. Le groupe de pairs pourrait avoir davantage d'influence sur les pratiques sexuelles en modifiant les représentations que les individus se font de certaines pratiques. Les critères sociodémographiques joueraient également un rôle important. Le Rest (2003) observe ainsi que les femmes les plus diplômées pratiqueraient plus la fellation que les autres.

3.4 Axe 4 : Gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle

Questions et hypothèse

- De manière générale, quel type de relation les étudiants de l'Université de Neuchâtel tendent-ils à privilégier ? Vivent-ils leurs relations amoureuses selon le concept de la relation pure, partagent-ils (ou imaginent-ils) plutôt une relation de type traditionnelle autour de valeurs telles que la fidélité, la durée ou la maternité, ou alors penchent-ils plutôt pour une relation de « double respect » (équilibre du respect de l'intimité personnelle et de celle du couple) ?
- Pour une relation imaginée, les individus prônent les valeurs de l'épanouissement personnel et de la liberté individuelle. Ces valeurs touchent au modèle de la « relation pure ». En revanche, concernant les expériences vécues, le sentiment de sécurité et de partage prime. Dans cette perspective, le « je » s'estompe au profit du « nous » et du « tu ». En outre, certains facteurs, tels que des preuves de reconnaissance de l'autre, la demande de fidélité ou de temps passé ensemble, réduisent l'individualité au sein du couple. On remarque donc qu'il existe une grande différence entre la représentation et les valeurs qui ressortent d'une relation amoureuse qui ne s'est pas encore produite comparativement à celles qui se dégagent des expériences vécues. A ce propos, les hommes et les femmes ont des critères différents concernant les relations amoureuses.
- Quelles valeurs liées à la relation amoureuse sont défendues par les étudiants de l'Université de Neuchâtel ? Sont-elles les mêmes avant et après une relation et entre les hommes et les femmes ?
- Le respect mutuel, la tolérance et la liberté, au même titre que l'égalité, la valorisation de la communication, la fidélité, la stabilité sont devenus des valeurs cardinales dans les relations entre les hommes et les femmes. Néanmoins, l'expérience d'une relation amoureuse peut contribuer à changer la nature et la place accordée à ces valeurs et nous postulons que les hommes et les femmes ne vivent pas ces changements de la même manière.
- Est-ce que les étudiants privilégient plutôt une vie basée sur le couple (intimité conjugale) ou une vie axée sur l'intimité personnelle ? En d'autres termes, quelles sont les priorités chez les étudiants : leur couple, leurs amis, les études, leur future profession ?

- Nous l'avons vu dans le contexte de la recherche qu'il existe des personnes qui favorisent l'amour et d'autres les aspects professionnels et la réalisation de soi. Nous estimons que plus une personne s'engage et s'investit dans un haut niveau de formation, plus elle est tournée vers le désir de s'accomplir et de faire carrière. Le fait que l'étudiant s'investisse tant au niveau du temps d'étude qu'au niveau du coût des études (taxes universitaires, pas de rémunérations pour son travail), constitue déjà une preuve que l'étudiant universitaire axe sa vie sur l'intimité personnelle (développement d'une carrière professionnelle, développement personnel, culturel,...) et moins vers une vie familiale (l'idée de fonder une famille dans un avenir proche n'apparaissant pas primordial). Bref, nous formulons aussi l'hypothèse que les universitaires ont une vision à moyen terme plus dirigée vers le développement d'une vie professionnelle que familiale. Nous reconnaissons ici l'influence de l'individualisme.
- Dans quelle mesure la vie estudiantine (temps d'études, amitiés, fêtes, loisirs,...) paraît comme une entrave à la construction d'une relation amoureuse ?
- Compte tenu du fait que nous avons affaire à une population principalement jeune, nous supposons que la majorité de celle-ci souhaite se construire une identité propre et autonome, ce qui exclut l'idée d'une relation de couple de type plutôt fusionnelle et appelée à durer. En outre, la vie d'étudiant nécessite du temps, non seulement pour les études elles-mêmes, mais aussi pour un éventuel travail rémunéré, pour les relations d'amitiés ou autres activités. Ceci dit, considérant les couples établis, c'est-à-dire qui se prétendent comme tel selon les critères déjà évoqués (cohabitation, rapports sexuels, etc.), l'intimité partagée peut être considérée comme un support aux difficultés rencontrées lors du cursus universitaire.
- Quel est le temps accordé à la relation amoureuse dans la vie d'un étudiant?
- Les étudiants universitaires consacrent moins de temps à leur relation amoureuse qu'à leur vie d'étudiant. D'une part, rares sont ceux qui cohabitent, d'autre part, il est possible que plusieurs étudiants aient une relation de couple à distance, c'est-à-dire qu'ils habitent dans des villes différentes, en raison du lieu d'étude notamment, et se voient peu durant la semaine.

4 Méthodologie de la recherche

Pour tester nos hypothèses, nous avons mené une enquête quantitative par questionnaire auprès des étudiants de l'Université de Neuchâtel. Ces derniers ont été sélectionnés sur la base d'un tirage aléatoire prélevé auprès de la population estudiantine totale, à l'exception des doctorants. Le questionnaire contenait 76 questions classées dans différents sous-thèmes liés aux relations amoureuses des étudiants. Chaque groupe d'étudiants participant au séminaire a été invité à élaborer des questions en fonction de son thème d'analyse.

Les questionnaires ont été envoyés par e-mail afin de permettre aux personnes enquêtées de répondre directement de manière électronique et de faciliter le renvoi du questionnaire complété. Au total, 2'856 questionnaires ont été envoyés en deux vagues, la première n'ayant pas permis de réunir suffisamment de réponses. Pour être représentatif, l'échantillon requis était de 364 individus. Au final, le taux de réponse a été de 15.05%, c'est-à-dire 430 questionnaires reçus en retour.

À partir des questionnaires, une base de données a été créée avec le logiciel d'analyse statistique SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). Nous avons travaillé exclusivement avec des variables qualitatives et privilégié la statistique descriptive, en analysant des tableaux de fréquences et des tableaux croisés pour tester nos hypothèses. Tous les tableaux croisés ont été effectués en éliminant les non-réponses, en vérifiant la significativité du Chi2 et en nous assurant que chaque case comportait bien au moins 5 individus.

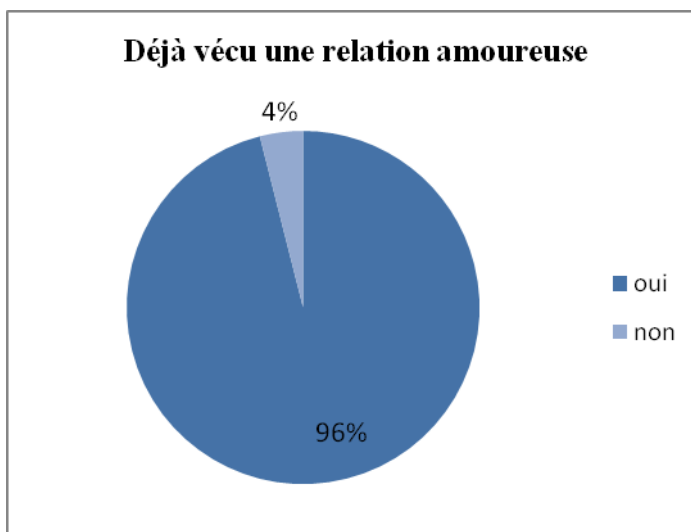
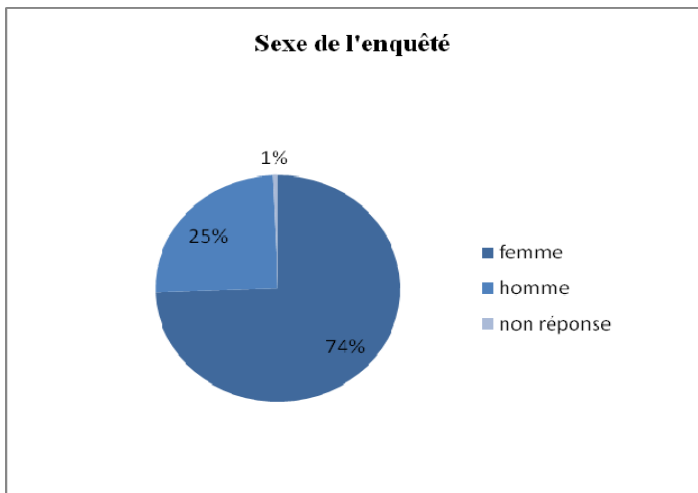
Pour tester l'hypothèse sur l'homogamie, la lecture des tableaux de fréquences et des tableaux croisés ne semblait pas être une solution satisfaisante. Nous avons donc créé un indice d'homogamie en deux étapes : La première étape a consisté à recoder la variable de la formation des parents de l'enquêté et de son partenaire amoureux selon trois niveaux : « *bas* », « *moyen* », « *haut* ». Le niveau « *bas* » comprenait les modalités suivantes : « *aucune formation* », « *scolarité obligatoire* », « *école de culture générale* » et « *préapprentissage* ». Le niveau de formation « *moyen* » comprenait quant à lui les modalités « *CFC* », « *école professionnelle à plein temps* » et « *lycée* ». Finalement, la formation « *haute* » contenait « *école ou formation professionnelle supérieure* », « *université* », « *haute école spécialisée* ». La seconde étape a consisté à créer un filtre avec le logiciel SPSS permettant de sélectionner uniquement les cas où les niveaux de formations étaient égaux, c'est-à-dire lorsqu'un des parents de l'enquêté avait un niveau de formation identique à l'un des deux parents de son partenaire, ce qui nous permettait de déterminer l'existence d'homogamie. Tous les cas contraires pouvaient par la même occasion être considérés comme des cas d'hétérogamie. D'autres types de filtres ont été testés lorsque nous étions à un stade plus avancé de notre travail. Ils nous ont permis de nuancer nos premiers résultats et sont décrits en détail dans le chapitre de présentation des résultats. Nous avons utilisé une démarche similaire pour calculer l'hypogamie ou l'hypergamie, à l'exception du filtre qui était cette fois-ci différent. L'hypogamie a été déterminée en sélectionnant uniquement les cas où la mère avait une formation supérieure à celle du père, ce qui, dans le cas contraire représentait l'hypergamie.

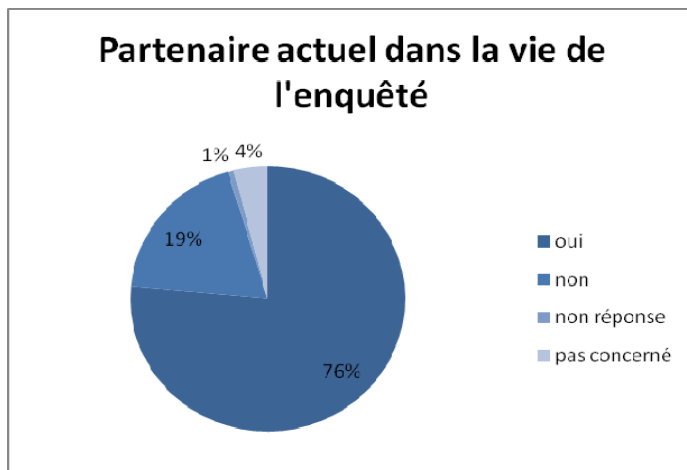
Un codage à posteriori a été effectué pour une question ouverte portant sur l'avenir relationnel, familial et professionnel des étudiants. Après une analyse globale des questionnaires, nous avons identifié quatre éléments présents dans les réponses et nous avons constitué quatre variables : le nombre d'enfants, le type de relation souhaitée, le temps consacré au travail et les aspects prioritaires de l'avenir professionnel. Le codage a été effectué de la manière suivante : Nombre d'enfants désirés : « *Pas d'enfants* », « *1 enfant* », « *2 à 3 enfants* », « *4 enfants et plus* », « *Des enfants (nombre pas précisé)* », « *Non réponse* », « *Non réponse à la question* ». Relation amoureuse désirée : « *Marié ou pacsé* », « *Concubinage (en couple, relation stable, pas marié)* », « *Seul (partenaire qui ne vit pas avec)* », « *Non réponse* », « *Non réponse à la question* ». Temps consacré au travail désiré : « *Plein temps* », « *Plein temps et/ou temps partiel* ». « *Temps partiel* », « *Non réponse* », « *Non réponse à la question* ». Aspect prioritaire de son avenir professionnel : « *Poste à responsabilité* », « *Travail correspondant au domaine d'étude ou profession précisée* », « *Travail intéressant, qui plaît (travail incluant les voyages)* », « *Travail secondaire: priorité aux voyages, aux loisirs, etc.* », « *Autre* ».

(études, « père au foyer », etc.) », « Non réponse », « Non réponse à la question ». Ensuite, nous avons regroupé la variable « *nombre d'enfants désirés* » en deux groupes, afin de faire un tableau croisé lisible et comprenant suffisamment d'effectifs par case. Le premier groupe contient les catégories « *pas d'enfant* » et « *1 enfant* ». Nous avons choisi de mettre ces deux éléments ensemble, supposant que des individus qui ne désirent pas d'enfant ou un enfant unique sont moins axés sur la famille que ceux du deuxième groupe qui comprend : « *2-3 enfants* », « *4 enfants et plus* », « *des enfants (nombre non précisé)* ».

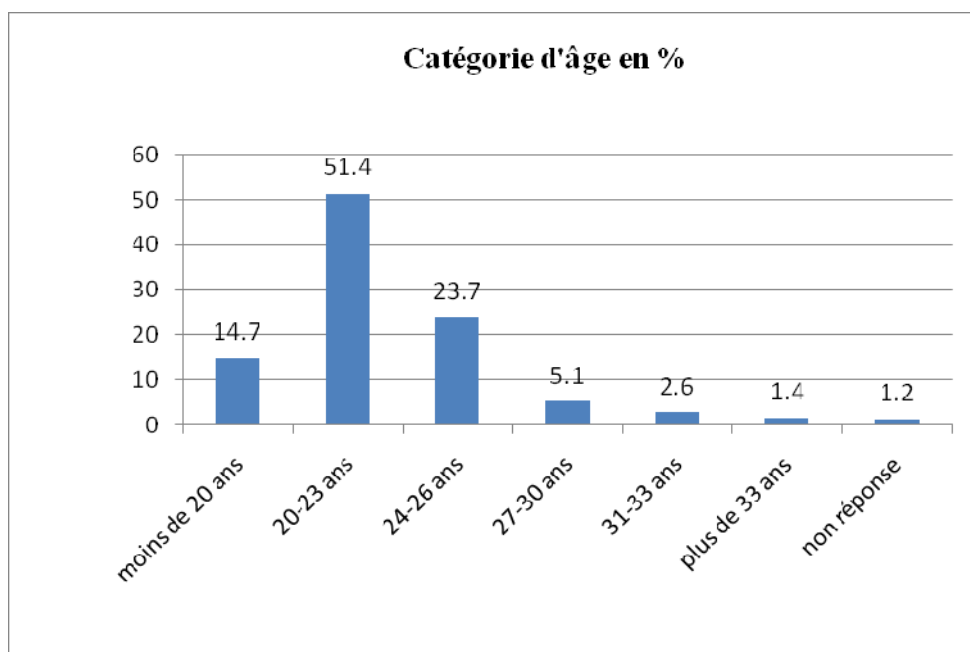
5 Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Les graphiques ci-dessous illustrent les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, en tenant compte des non-réponses et des personnes non-concernées. Nous voyons que parmi les 430 répondants, 74% sont des femmes et 25% des hommes. Une importante majorité (96%) des personnes interrogées a déjà vécu une relation amoureuse. Il faut également noter que 76% des individus sont en couple au moment de l'enquête.

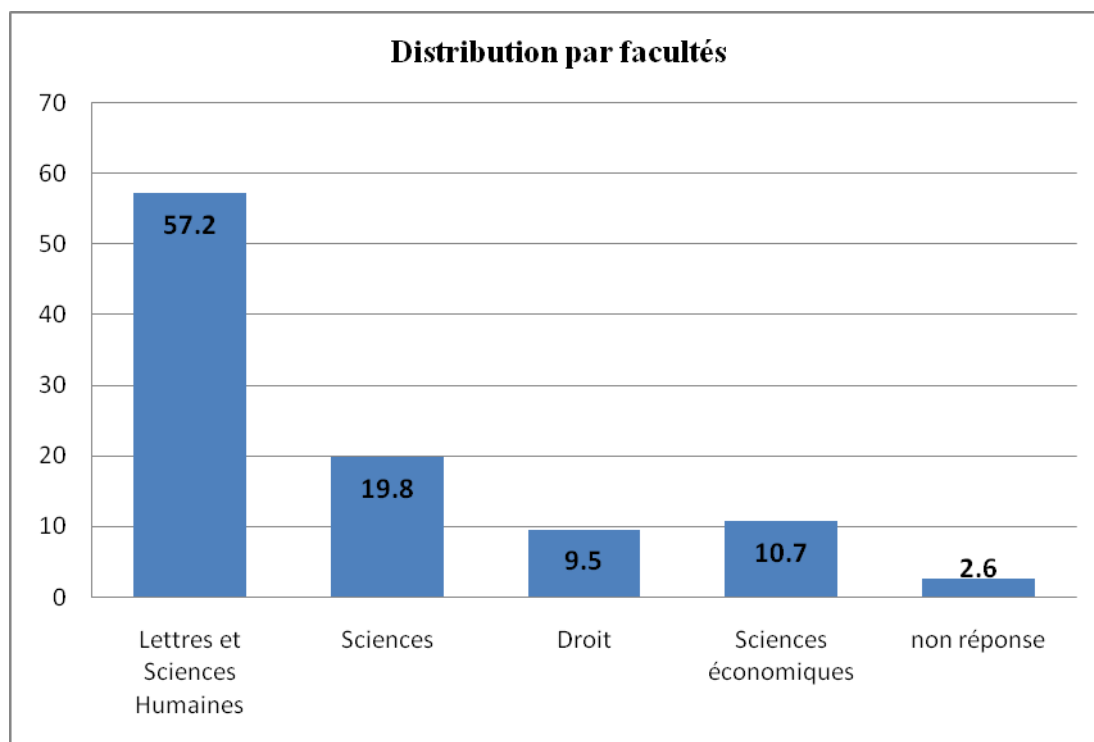




Une majorité des répondants (221 individus, soit 51.4%) appartient à la catégorie d'âge des 20-23 ans. En regroupant les catégories des 20-23 ans et celle de 24-26 ans, un peu plus de 75% des enquêtés (323 individus) se retrouvent alors dans une tranche d'âge de 20 à 26 ans.



Quant à la distribution des personnes enquêtées selon la faculté, la majorité appartient, de loin, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines avec 57.2% de l'effectif total (246 personnes). La Faculté des Sciences arrive en seconde position avec 19.8% (85 personnes), suivie de la Faculté des Sciences Économiques avec 10.7% (46 personnes) et, enfin, la Faculté de Droit avec 9.5% (41 personnes).



6 Analyses et résultats

6.1 Axe 1 : Lieu de rencontre, marché matrimonial et choix du conjoint

Pour tester la « hiérarchie sociale des lieux de rencontre » (Bozon et Héran, 1988 :121) auprès de notre population, nous nous sommes intéressés aux endroits où nos enquêtés ont rencontré leur partenaire. Nous avons voulu savoir si le conjoint était lui-même étudiant et si l'université était considérée comme un lieu particulièrement favorable aux rencontres. Puis nous avons analysé le choix du conjoint selon le critère de l'homogamie des parents des deux membres du couple afin de rendre compte de l'influence du milieu social des étudiants sur leurs relations amoureuses. Nous avons également posé l'hypothèse de l'existence d'une homogamie facultaire, imaginant qu'un étudiant en lettres rencontre plus facilement un étudiant de sa faculté qu'un étudiant en mathématique, en raison de leurs pôles d'intérêts respectifs et de leur proximité spatiale.

La notion de marché matrimonial capitaliste lié aux nouvelles technologies de communication (Illouz, 2006), qui repose sur la thèse d'une rationalisation de la quête du partenaire en opposition à l'idéologie romantique, a également éveillé notre intérêt. Nous nous sommes donc penchés sur la façon dont les étudiants recherchent l'âme sœur par le biais des sites de rencontre sur Internet, et émis l'hypothèse d'une contamination de l'amour capitaliste par l'amour romantique, invoquant une démarche consumériste malgré tout empreinte de romantisme.

6.1.1 Lieux de rencontre

Notre première hypothèse stipule que l'université facilite les rencontres amoureuses. Elle peut être vérifiée, dans un premier temps, par l'analyse des réponses de la question « *Dans quel lieu avez-vous la connaissance de votre partenaire ?* ». Sur le tableau de fréquences des lieux de rencontre (tableau 1), nous constatons que l'université est la quatrième réponse la plus fréquemment citée par les personnes enquêtées. Elle arrive derrière les modalités « *chez des amis* », « *au lycée (ou autre école)* » et « *dans un lieu public* ». Cette dernière modalité arrive en tête avec près d'un quart des effectifs. Ce premier résultat laisse entendre que l'université ne serait pas le lieu de rencontre le plus courant, ce qui vient réfuter notre hypothèse de départ. Cependant, il est possible d'émettre un énoncé moins restrictif en ne considérant plus l'université comme unique lieu de rencontre privilégié des étudiants, mais en considérant plutôt le cadre étudiantin.

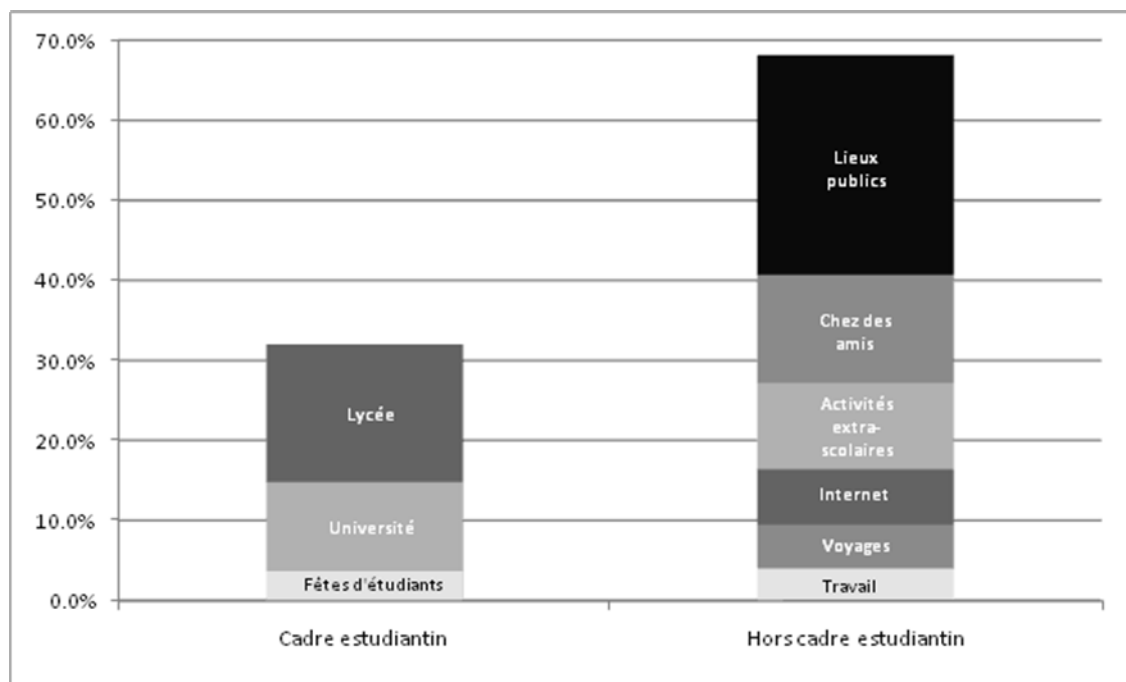
Tableau 1 – Lieu de rencontre

Lieux de rencontre	Effectifs	Pourcentages	Pourcentages valides
A l'université	42	9.8	10.3
Chez des amis	51	11.9	12.5
Dans le cadre d'activités extra-scolaires	41	9.5	10.0
Dans un lieu public	104	24.2	25.4
Sur votre lieu de travail	15	3.5	3.7
Lors d'une fête étudiante	14	3.3	3.4
Au Lycée (ou autre école)	65	15.1	15.9
Sur Internet	26	6.0	6.4
En vacances ou lors d'un voyage	21	4.9	5.1
Autres	30	7.0	7.3
Total	409	95.1	100.0
Système manquant	21	4.9	
Total	430	100.0	100.0

À cette fin, nous avons regroupés les catégories « *lycée* », « *université* » et « *fêtes d'étudiants* » dans la modalité « *cadre étudiantin* », et les « *lieux publics* », les « *rencontres chez des amis* », les

« activités extra-scolaires », les « vacances », « internet » ainsi que les « rencontres sur le lieu de travail » dans la modalité « cadre non étudiant ». Les rencontres faites dans le cadre étudiant représentent alors 32% et détrônent ainsi les rencontres en lieu public (24%) (graphique 1).

Graphique 1 – Cadre étudiant et cadre non-étudiant



N = 371

6.1.2 Marché matrimonial : les pratiques déclarées

Si l'université peut être considérée comme le vaste décor abritant les scènes principales de rencontres, ses protagonistes choisissent-ils nécessairement un partenaire étudiant ? Selon F. Heran et M. Bozon (1988), n'importe qui ne rencontre pas n'importe qui n'importe où. On peut dès lors penser que l'université, principalement constituée d'étudiantes et d'étudiants, concentre les rencontres en grande partie entre les étudiantes et les étudiants. Pour s'en convaincre, nous avons utilisé la question « *Votre partenaire est-il/elle étudiant(e) dans une université, haute école ou EPF ?* », qui s'adressait uniquement aux personnes ayant déjà eu une relation amoureuse.

Nous constatons que les partenaires des personnes enquêtées ne sont pas majoritairement des étudiants (tableau 2). Cependant, ces chiffres n'expliquent pas ce que signifie exactement un partenaire « non-étudiant ». Nous pouvons ainsi supposer que si le partenaire n'est pas étudiant dans une université au moment où la personne enquêtée répond au questionnaire, il a néanmoins pu l'être par le passé.

Tableau 2 - Partenaire étudiant ou non

Votre partenaire est-il/elle étudiant(e)		Effectifs	Pourcentages	Pourcentages valides
Valide	Oui	144	43.2	43.2
	Non	183	55.0	55.0
	Non réponse	6	1.8	1.8
	Total	333	100.0	100.0

Au moment de l'enquête, 80.2% des personnes ayant répondu au questionnaire sont en couple, dont 19.9% avec des étudiants de l'Université de Neuchâtel. Malgré ce dernier pourcentage relativement faible, ce chiffre atteste de l'existence d'un marché matrimonial au sein de l'université.

6.1.3 Perception et représentation de l'Université de Neuchâtel comme marché matrimonial potentiel

Au vu des nos résultats (tableau 3), on observe que 61.8% des individus interrogés estiment que l'université est un lieu propice de rencontre, indépendamment du type de couple auquel l'on s'adresse (les deux personnes fréquentent la même université ou non). Ce résultat n'est guère surprenant lorsque l'on interroge un couple dans lequel les deux partenaires sont étudiants à l'Université de Neuchâtel. Quant à l'autre type de couple que l'on pourrait qualifier d'exogame, les résultats sont plus équilibrés et la distinction entre « *propice* » et « *non propice* » est moins nette. En effet, si 57% des enquêtés voient dans l'université un lieu de rencontre propice, 43% la jugent non propice. Par ailleurs, le Chi2 significatif (Sig. 0.000) nous indique qu'il y a bel et bien une relation entre le fait d'être ou non en couple dans la même université et le fait de percevoir ce marché matrimonial.

Il semble aussi utile de signaler que 91.8% des personnes interrogées considèrent que la relation de couple est compatible avec des études universitaires. Par ailleurs et à plusieurs titres, la majorité des répondants voit un avantage dans le fait d'être en couple dans la même université : le couple peut fréquenter un cercle d'amis commun, se voir plus souvent ou encore se soutenir mutuellement dans les études.

Tableau 3 – Quel type de couple considère l'université comme un marché matrimonial ?

			L'Université est-elle propice pour rencontrer un partenaire ?		
			PROPICE	NON PROPICE	TOTAL
Le partenaire étudie-t-il dans la même Université?	OUI	Effectifs	65	15	80
		% : Le partenaire ou la partenaire étudie-t-il-elle dans la même Université?	81.2%	18.8%	100.0%
	NON	Effectifs	182	138	320
		% : Le partenaire ou la partenaire étudie-t-il-elle dans la même Université?	56.9%	43.1%	100.0%
	TOTAL	Effectifs	247	153	400
		% : Le partenaire ou la partenaire étudie-t-il-elle dans la même Université?	61.8%	38.2%	100.0%

Chi2 significatif : Sig : 0.000

6.1.4 Le choix du conjoint et l'homogamie parentale

Nous avons établi que les personnes enquêtées sont souvent en couple avec un partenaire étudiant. D'une manière générale, on peut donc supposer que ces couples partagent un capital culturel acquis pendant les études de niveau plus ou moins équivalent. Qu'en est-il du capital culturel transmis dans le cadre familial ? Est-il déterminant dans le choix du partenaire ? Nous cherchons désormais à savoir si les personnes enquêtées en couple sont dans une situation d'homogamie.

Avant de nous intéresser aux pratiques des étudiants eux-mêmes, nous ne pouvons en effet faire l'économie d'analyser le contexte culturel dont ils sont issus. Ce dernier peut être déterminé en examinant la situation des parents des personnes enquêtées. Nous avons alors cherché à savoir si leurs parents étaient homogames. Compte tenu de la petite taille de l'échantillon, il ne nous a pas été possible d'utiliser de manière satisfaisante les données socioprofessionnelles. Nous avons donc cherché l'existence d'une relation entre les niveaux de formation des deux parents des enquêtés.

Tableau 4 - Homogamie chez les parents des personnes enquêtées

			Formation de la mère			Total
			Formation basse	Formation moyenne	Formation haute	
Formation du père	Formation basse	Effectifs	25	26	11	64
		% du niveau de formation	39.1 %	43.8 %	17.2 %	100.0 %
	Formation moyenne	Effectifs	17	99	27	143
		% du niveau de formation	11.9 %	69.2 %	18.9 %	100.0 %
	Formation haute	Effectifs	23	68	124	215
		% du niveau de formation	10.7 %	31.6 %	57.7 %	100.0 %
Total		Effectifs	65	195	162	422
		% du niveau de formation	15.4 %	46.2 %	38.4 %	100.0 %

Chi2 significatif: Sig. 0.000

Les résultats montrent plusieurs éléments importants (tableau 4). Premièrement, la relation entre le niveau de formation du père et de la mère des personnes enquêtées est significative (Chi2 : Sig 0.000) et montre une forte tendance à l'homogamie. Les parents de nos enquêtés choisissent le plus souvent un partenaire de formation équivalente, du moins lorsqu'ils sont de formation moyenne et haute. Deuxièmement, il faut soulever un comportement différent chez les parents des personnes enquêtées dont le niveau de formation est bas. Dans ce cas précis, les pères ont tendance à s'unir avec une partenaire de niveau de formation supérieur. Enfin, ce tableau expose un point non négligeable, celui de la sélection sociale à l'entrée de l'université. L'effectif le plus nombreux (124 individus) est en effet celui des deux parents disposant d'un niveau de formation universitaire.

Ces premiers résultats peuvent être synthétisés sous la forme d'un indice d'homogamie (tableau 5). Ce dernier se base sur le niveau de formation des parents des personnes enquêtées. Dans 58.8 % des cas, les parents forment un couple homogame.

Tableau 5- Indice d'homogamie des parents des personnes enquêtées

		Effectifs	Pourcentages valides
Valide	Homogamie	248	58.8 %
	Hétérogamie	174	41.2 %
	Total	422	100.0 %

En précisant encore les résultats, nous pouvons déterminer le niveau d'hypergamie (le père a une formation supérieure à celle de la mère) et d'hypogamie (la mère a une formation supérieure à celle du père) (tableau 6). Les résultats montrent que dans 62,1% des cas le père a un niveau de formation supérieure à la mère.

Tableau 6 - Indice d'hypergamie et d'hypogamie des parents des personnes enquêtées

		Effectifs	Pourcentages valides
Valide	Hypergamie	108	62.1 %
	Hypogamie	66	37.9 %
	Total	174	100.0 %

6.1.5 L'homogamie chez les personnes enquêtées en couple

Les étudiants de l'Université de Neuchâtel sont issus de famille majoritairement en situation d'homogamie (58.8%). Il s'agit maintenant de savoir si les enquêtés en couple reproduisent ce schéma. Pour ce faire, nous avons cherché à déterminer si les parents de la personne enquêtée ont le même niveau de formation que les parents du partenaire amoureux – situation dans laquelle le couple de l'étudiant serait alors homogame.

Cette approche nous contraint à limiter notre analyse aux enquêtés en couple qui connaissent le niveau de formation des quatre parents du couple. Les personnes qui ont répondu « *je ne sais pas* » ne sont donc pas incluses dans nos résultats, ce qui nous donne au final un échantillon restreint de 178 personnes sur les 333 en couple au moment de l'enquête. Pour mesurer l'homogamie, nous avons établi la condition suivante : au minimum un des parents de la personne enquêtée doit avoir le même niveau de formation que l'un des parents du partenaire. Les résultats (tableau 7) montrent que dans 80% des cas, les étudiants ont un partenaire dont au moins un des parents a niveau de formation équivalent à un des parents de l'enquêté.

Tableau 7 - Indice d'homogamie selon l'approche des parents

		Effectifs	Pourcentages valides
Valide	Homogamie	143	80.3 %
	Hétérogamie	35	19.7 %
	Total	178	100.0 %

Ce premier résultat peut être contesté essentiellement par deux arguments. D'une part, le pourcentage de « *non réponses* » et de « *je ne sais pas* » est conséquent (près de 50 %), ce qui nous amène à considérer ce résultat avec précaution. D'autre part, le fait qu'un seul parent de même niveau de formation suffise à déterminer l'homogamie peut s'avérer superficiel. En effet, nos données ne nous permettent d'estimer le capital culturel uniquement en fonction du niveau de formation. Or, il est tout à fait concevable d'imaginer un parent de niveau de formation bas mais disposant d'un capital culturel élevé, acquis lors de son parcours de vie. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer de manière plus précise cette forme de capital, ni d'ailleurs d'essayer de mesurer celui du ménage.

Afin de vérifier ce résultat, nous avons opté pour une seconde démarche, plus traditionnelle. Il s'agit de mesurer l'homogamie en fonction du niveau de formation des pères uniquement (tableau 8). Nous avons donc cherché à savoir dans combien de cas le père de la personne enquêtée a le même niveau de formation que le père du partenaire.

Tableau 8 - Indice d'homogamie selon l'approche du père

		Effectifs	Pourcentages valides
Valide	Homogamie	108	50.5 %
	Hétérogamie	106	49.5 %
	Total	214	100.0 %

Selon cette approche, seulement 50,5 % des personnes enquêtées en couple sont en situation d'homogamie. Avec ce nouveau résultat, nous serions tentés de dire, a priori, que l'homogamie n'est pas plus présente que l'hétérogamie dans notre population. Cependant, cette conclusion peut être nuancée si l'on s'attarde sur la composition de l'homogamie et de l'hétérogamie (tableau 9). Nous observons que dans près de 30% des cas, les pères des couples ont une formation de niveau universitaire. La seconde configuration la plus fréquente est celle qui unit un couple dont un père dispose d'une formation moyenne et l'autre d'une formation haute. Si cette configuration est logiquement classée dans le résultat de l'hétérogamie, elle révèle cependant que les couples ont tendance à se former en fonction de la correspondance la plus proche du niveau de formation des pères. En effet, dans seulement un peu moins de 10% des couples le niveau de formation des pères est radicalement différent (bas/haut). Ce résultat est particulièrement significatif pour notre hypothèse sur le déterminisme social du choix du conjoint.

Tableau 9 - Couples en fonction du niveau de formation des pères

Hétérogamie			Homogamie		
Bas/Moyen	Bas/Haut	Moyen/haut	Bas	Moyen	Haut
10.75%	9.80%	29.00%	4.20%	17.75%	28.50%
(23 cas)	(21 cas)	(62 cas)	(9 cas)	(38 cas)	(61 cas)

6.1.6 L'homogamie par faculté

Nous avons également formulé l'hypothèse d'une tendance à l'homogamie relative au domaine d'étude. Pour la vérifier, nous avons recodé la question « *Précisez l'établissement et la filière de votre partenaire* », qui était une question ouverte. Nous avons ensuite examiné l'hypothèse d'une homogamie par faculté (tableau 10), les données ne permettant pas de tester celle d'une homogamie par filières d'études. Il faut noter que malgré les regroupements et la significativité du test du Chi2 (Sig. 0.006), les effectifs restent insuffisants dans plus de la moitié des cellules, ce qui nous oblige à nuancer nos propos.

Dans le tableau, nous pouvons d'abord distinguer l'ébauche de la « fameuse¹ » diagonale, signe d'une tendance à l'homogamie. Ensuite, nous remarquons que les étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines fréquentent volontiers les étudiants de la Faculté des Sciences (et inversement), ainsi qu'une préférence toute pareille des étudiants des Facultés des Sciences Economiques et de Droit pour leurs homologues ingénieurs. Ces tendances peuvent s'expliquer par le fait que les premiers se sont engagés dans des domaines à forte composante intellectuelle quand les seconds le sont dans des domaines à forte composante économique². Mais nous voyons également que les étudiants des sciences économiques trouvent leur parti auprès des étudiants des lettres et sciences humaines. Ceci est certainement à confier au phénomène de proximité : nous évoluons dans une petite université qui se trouve dans une petite ville.

¹ Selon Bozon et Héran le coup de foudre ne frappe pas au hasard mais touche des personnes de caractéristiques sociales similaires (1987 : 946).

² Pour cette distinction voir Bozon et Héran, 1988.

Tableau 10 - Homogamie par faculté

			Faculté du/de la partenaire						
			FLSH	Sciences	Droit	Sciences éco.	Ingénierie	Autres	Total
Faculté de la personne enquêtée	FLSH	Effectifs % de la fac	36 56.2 %	7 10.9 %	6 9.4 %	5 7.8 %	8 12.5 %	2 3.1 %	64 100.0 %
	Sciences	Effectifs % de la fac	14 48.3 %	8 27.6 %	0 .0 %	1 3.4 %	6 20.7 %	0 .0 %	29 100.0 %
	Droit	Effectifs % de la fac	0 .0 %	0 .0 %	3 37.5 %	1 12.5 %	3 37.5 %	1 12.5 %	8 100.0 %
	Sciences éco.	Effectifs % de la fac	5 33.3 %	1 6.7 %	1 6.7 %	3 20.0 %	4 26.7 %	1 6.7 %	15 100.0 %
Total		Effectifs % de la fac	55 47.4 %	16 13.8 %	10 8.6 %	10 8.6 %	21 18.1 %	4 3.4 %	116 100.0 %

Chi2 significatif. Sig : 0.006

6.1.7 Amour romantique et amour consumériste

Eva Illouz (2006) affirme l'existence d'une distinction stricte entre l'amour romantique et l'amour consumériste. Nous avons voulu nuancer ses propos en émettant l'hypothèse d'une contamination de l'un par l'autre. Nous avons donc confronté la notion de fidélité, témoin d'une attitude romantique, à l'inscription à des sites Internet de rencontre, témoin d'une démarche consumériste.

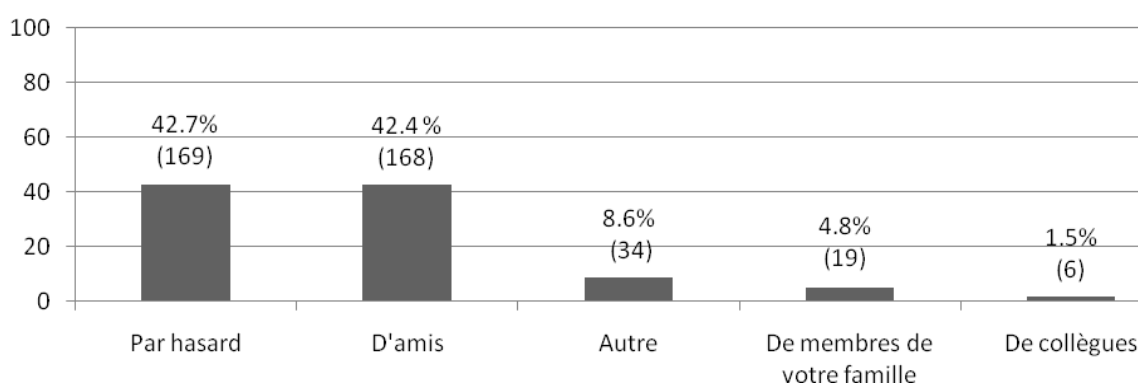
Alors que 16.8% des enquêtés se sont déjà inscrits sur un site Internet de rencontre, une faible majorité, composée à la fois de célibataires et de personnes en couple, considère la fidélité comme l'une des plus importantes valeurs conjugales (tableau 11). Nous devons tout de même signaler que 46.9% des enquêtés jugent la fidélité comme étant accessoire dans le couple. Ces résultats ne nous permettent donc pas d'affirmer l'importance de l'amour romantique pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel.

Tableau 11 - Fidélité comme valeur conjugale importante dans le couple

	Nb d'étudiants	% cumulé
Fidélité importante	226	53.1
Fidélité accessoire	200	46.9
Total	426	100

Le graphique 2 nous indique que les étudiants ont rencontré leur partenaire en majorité par hasard (42.7%) ou par l'intermédiaire d'amis (42.4%).

Graphique 2 - Rencontre faite par l'intermédiaire



6.1.8 Les attentes liées à l'inscription sur un site de rencontre selon le sexe

David Brooks (2003) et Pascal Lardellier (2004) s'accordent à dire que les attentes ne sont pas les mêmes selon les sexes en ce qui concerne l'inscription sur un site Internet de rencontre. Selon eux, les femmes s'y rendent pour des raisons romantiques, c'est-à-dire dans l'espoir d'y trouver un « prince charmant » (Lardellier, 2004), tandis que les hommes s'y inscrivent dans une optique consumériste, aboutissant à des relations sexuelles. Il s'agit pour nous ici d'infirmer ou de confirmer ces différents constats avec nos propres résultats.

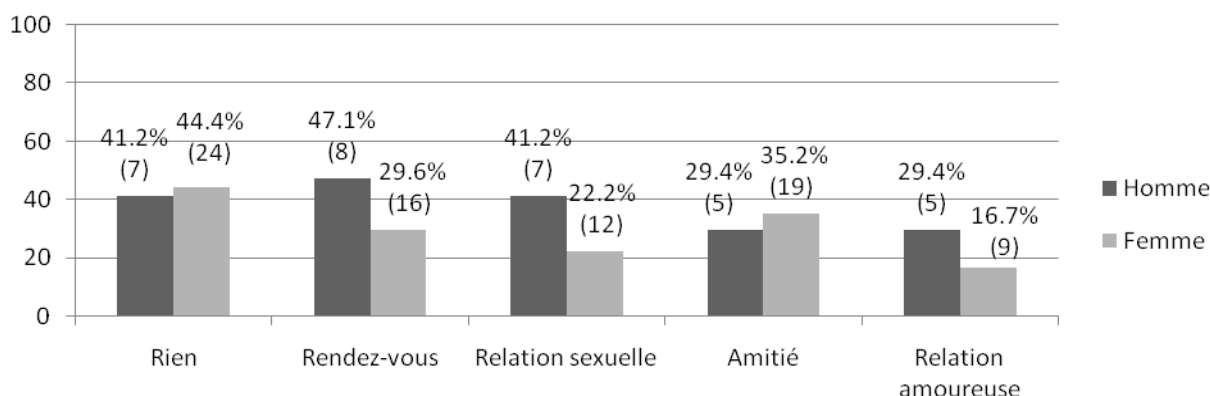
Tableau 13 - Inscription sur un site Internet de rencontre selon les sexes

	Inscription sur un site Internet de rencontre				Total	
	Oui	%	Non	%	Etudiants	%
Femmes	54	17.1	262	82.9	316	100
Hommes	17	15.9	90	84.1	107	100
Total	71	16.8	352	83.2	423	100

Chi2 non significatif. Sig : 0.774

Le tableau 13 nous montre que 16.8% de notre échantillon total s'est déjà inscrit sur un site Internet de rencontre (n = 71) et que cette pratique concerne 17.1% des femmes (n = 54) et 15.9% des hommes (n = 17). Nous avons ensuite regroupé les résultats obtenus par les enquêtés suite à une inscription sur un tel site Internet (graphique 3). Nous constatons que pour la majorité des femmes, cette inscription n'a abouti à rien, ce qui n'est pas le cas des hommes puisque ceux-ci ont obtenu majoritairement un rendez-vous. Ceci peut s'expliquer par la méfiance des femmes vis-à-vis de ces rendez-vous, comme l'indique David Brooks (2003). Par ailleurs, la relation amoureuse obtient le plus faible pourcentage, ce qui constitue un indice qui va à l'encontre de notre hypothèse d'une contamination de l'amour consumériste par l'amour romantique. Nous remarquons également que les hommes obtiennent plus souvent que les femmes des relations sexuelles, ces chiffres confirment donc les observations de David Brooks (2003) et Pascal Lardellier (2004). Ces auteurs signalent que les femmes sont à la recherche du « prince charmant », mais contrairement à leur désir, elles obtiennent moins souvent une relation amoureuse que les hommes, et en majorité, rien. Il faut enfin préciser que nous nous sommes intéressés principalement aux résultats et non aux attentes. Nous ne pouvons donc exclure que le but de l'inscription sur un site Internet de rencontre soit de trouver le « grand amour », ce qui témoignerait d'une démarche ou d'une vision romantique.

Graphique 3 - Résultats obtenus lors de l'inscription sur un site Internet de rencontre



Malgré les différents pourcentages entre les sexes que nous avons observés, le Chi2 non significatif en raison de la faiblesse des effectifs ne nous permet pas de parler de différences probantes entre les étudiants et les étudiantes de l'Université de Neuchâtel.

Il est important de souligner que l'inscription sur un site Internet de rencontre ne concerne qu'une minorité de la population enquêtée, tous âges confondus. Pascal Lardellier (2004) mettait en évidence que les 28-40 ans sont les plus représentés sur les sites Internet de rencontre, ce que nous n'avons pas pu observer dans la population enquêtée.

En résumé, les étudiants considèrent le contexte universitaire élargi comme un lieu propice pour faire des rencontres. Les pratiques déclarées des étudiants viennent confirmer ce propos puisque la plupart des étudiants fréquentent des étudiants. Nous avons pu remarquer une fine tendance, chez les étudiants, à rencontrer des conjoints issus d'un milieu social similaire. Par contre, il n'existe pas d'homogamie facultaire à proprement parlé, ce qui peut s'expliquer par la petite taille de l'université et de la ville de Neuchâtel. Quant à la recherche d'un partenaire par le biais des sites Internet de rencontre, démarche plus consumériste que romantique, seul un faible pourcentage de la population estudiantine utilise ce moyen de contact. Nous n'avons donc pas pu nous prononcer sur notre hypothèse d'une quête rationnelle empreinte de romantisme concernant la recherche du conjoint par le biais d'Internet. Mais nous avons constaté une différence entre les sexes quant aux résultats de cette démarche. Les hommes obtiennent par ce biais couramment des relations sexuelles, alors que pour les femmes, cette démarche n'aboutit souvent à rien de concret.

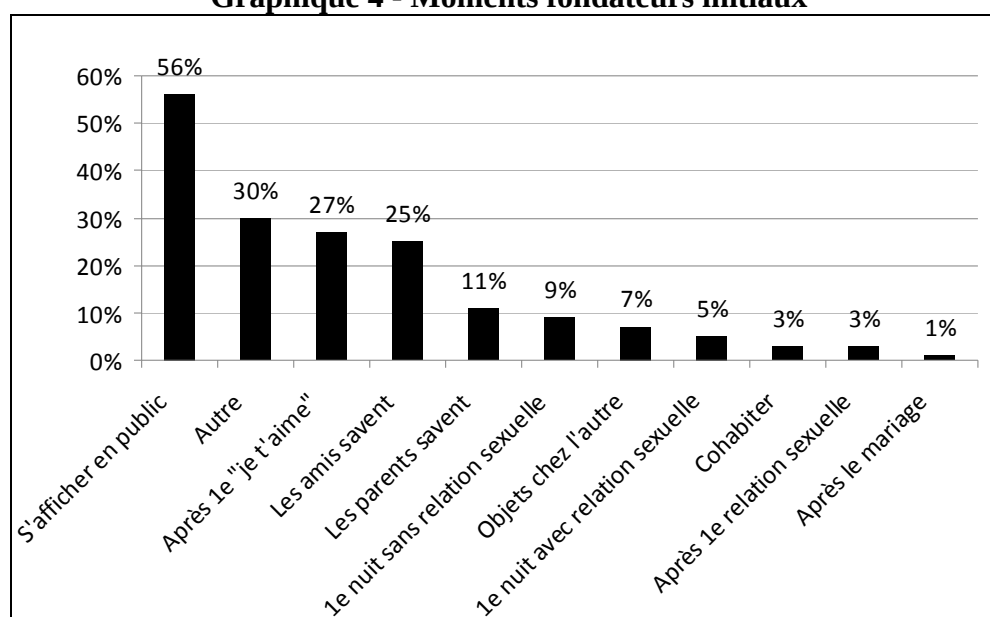
6.2 Axe 2 : Les rites de passage du couple

Si, par le passé, le mariage était le rite de passage par excellence de l'entrée dans le couple, il n'en est plus de même aujourd'hui. Nous nous sommes alors penchés sur la multiplicité des modalités d'engagement dans un couple auprès de la population enquêtée et avons postulé que la relation sexuelle était un élément important du processus de mise en couple. Nous avons analysé les moments fondateurs initiaux, c'est-à-dire à partir de quel instant se conçoit-on comme étant un couple. Puis nous avons cherché à connaître les représentations des étudiants quant à l'avenir d'un couple « sérieux ». Le rôle de la cohabitation par rapport au mariage dans la construction de la conjugalité a été examiné et nous avons voulu mettre en lumière un éventuel lien entre le mariage et la fondation d'une famille. Nous avons tenté de vérifier notre hypothèse d'une différence entre les sexes quant à la façon d'envisager la relation de couple.

6.2.1 Les moments fondateurs initiaux du couple

Nous avons cherché à savoir quel était le moment fondateur initial d'un couple auprès de la population estudiantine de l'Université de Neuchâtel. La question a été posée avec un large éventail de possibilités de réponses (10). Le premier constat est surprenant (graphique 4), c'est « *Lorsque que l'on affiche en public* » (56%) qui est largement considéré comme le premier moment fondateur. En seconde position, la modalité « *Autre* » recueille 30% des suffrages. En revanche, « *Après la première relation sexuelle* » (3%) et « *Après le mariage* » (1%) sont relégués en dernière position.

Graphique 4 - Moments fondateurs initiaux

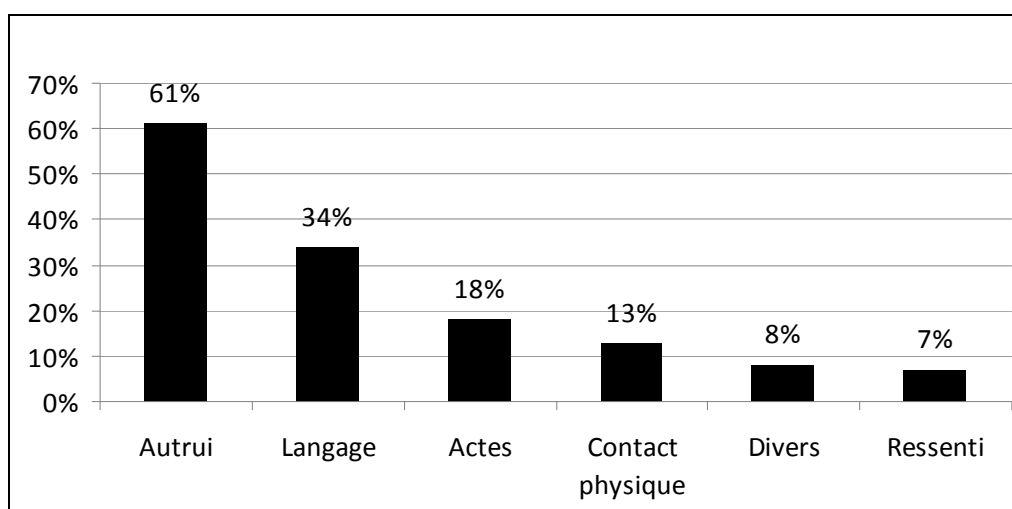


n = 430

La modalité « *Autre* » permettant à l'enquêté de préciser sa réponse, nous avons repris tous les questionnaires pour procéder à un recodage. Les catégories suivantes ont été créées et regroupent les différentes modalités de réponses pré-établies ainsi que la modalité « *Autre* ». La catégorie « *Autrui* » comprend les réponses « *Lorsque l'on s'affiche publiquement ensemble* », « *Lorsque les parents le savent* », « *Lorsque les amis le savent* ». La modalité « *Langage* » regroupe « *Lors du premier je t'aime* », et les modalités contenues dans « *Autres* » du type « *Lorsque l'on en discute* ». La catégorie « *Actes* » regroupe les actions de rapprochement sur le territoire de l'autre, « *Lorsque l'on dépose des effets personnels chez l'autre* », « *Lorsque l'on cohabite* », « *Après la première nuit passée ensemble sans relation sexuelle* », « *Après le mariage* ». La modalité « *Contact physique* » comprend « *Lors de la première relation sexuelle* », « *Lors de la première nuit passée ensemble avec relation sexuelle* » et

diverses modalités contenues dans « *Autres* » comme le premier baiser, se tenir la main etc. La catégorie « *Ressenti* » regroupe « *on le sent* » et « *on le sait..* ». Enfin, la modalité « *Divers* » comprend les réponses contenues dans la modalité « *Autres* » qui ne correspondent à aucune des catégories proposées. Suite à ce recodage, les catégories « *Autrui* » (61%) et « *Langage* » (34%) obtiennent les plus forts pourcentages de réponses (graphique 5), ce qui nous amène à rejeter notre hypothèse du rapport sexuel comme moment fondateur initial. Si la relation sexuelle est importante dans la vie du couple, elle ne constitue pas sa source. D'ailleurs, parmi les individus qui mentionnent le contact physique comme créateur du couple, ce n'est pas uniquement le premier rapport sexuel qui est mentionné, mais également le premier baiser ou lorsque l'on se tient la main pour la première fois. La sexualité n'est donc pas fondatrice du couple, mais elle permet d'engager une nouvelle phase de la relation comme nous le développerons plus loin.

Graphique 5 - Moments fondateurs du couple



n = 430

6.2.2 Regard d'autrui

Le regard d'autrui apparaît donc comme principal moment fondateur du couple. Goffman (1973) dans le chapitre « Les signes du lien »³ mentionne à propos des marqueurs de la relation que « la première occurrence en présence de tierces personnes connues engendre aussi un signe du lien (...) puisqu'il révèle non seulement l'intimité atteinte dans la relation mais aussi la politique de ratification suivie par les extrêmes à son égard » (Goffman, 1973, 195). La « publicisation » de la relation revêt donc une double fonction, celle d'affirmer la relation pour les membres du couple eux-mêmes, mais également pour les tiers. Dans notre société moderne, l'individu existe de plus en plus à travers le regard de l'autre : cette hypothèse est tout particulièrement défendue par les chercheurs dans le domaine de l'espace public, qui mentionnent parfois ce terme de « publicisation » de l'intimité, en particulier au travers du média télévisuel (Molénat, 2006) ; mais le constat est le même du côté d'Internet, par le biais de réseaux sociaux en ligne de type Facebook ou dans les blogs personnels. Il n'est donc pas surprenant que le regard de l'autre, direct ou indirect, constitue un instant décisif, instant dans lequel les deux individus mettent en scène leur nouvelle identité, celle du couple.

³ In : « La mise en scène de la vie quotidienne. Tome II : Les relations en public ».

6.2.3 Langage

Le langage constitue un autre moment fondateur du couple. Son importance se voit confirmée par un taux de 27% pour la réponse « *Le couple débute lors du premier je t'aime* » (graphique 4), ainsi que par un taux de 34% de réponse dans la catégorie « *Langage* » (graphique 5). Afin de nous rendre compte de l'importance que la parole pouvait avoir dans la conjugalité, nous avons analysé la signification d'un « je t'aime » (tableau 14). Les résultats ont montré un net détachement des deux premières modalités : « *J'ai des sentiments envers cette personne à ce moment-là* » recueille une majorité des voix, devant « *Je m'engage vis-à-vis de l'autre personne* ». Les deux autres modalités de réponse – « *Je le dis comme ça sans y penser* » et « *Sans avis* » – ne concernant pour leur part que 1% des enquêtés. Le « Je t'aime » n'est donc pas énoncé à la légère et ne semble pas instrumentalisé par la population étudiée.

Tableau 14 – Signification d'un « Je t'aime »

		Fréquences	Pourcentages valides	Pourcentages cumulés
Valide	Je m'engage vis-à-vis de l'autre personne	171	41.0	41.0
	J'ai des sentiments envers cette personne à ce moment-là	242	58.0	99.0
	Je le dis comme ça, sans y penser	3	.7	99.8
	Sans avis	1	.2	100.0
	Total	417	100.0	

Selon Alain Eraly (1995), le « je t'aime » implique des normes et des attentes sociales relatives à cette déclaration. Elle engage le locuteur vis-à-vis de l'autre. Nommer les sentiments que l'on ressent face à une personne tend à stabiliser la relation, mais cet acte met également le locuteur en danger face à un éventuel refus. Les mots ont donc une importance dans la formation du couple, mais aussi dans son prolongement. En effet, un « je t'aime » n'a pas la même importance, ni le même poids pour tous les individus. Ainsi, 58% des répondants voient dans cette déclaration un engagement ponctuel « *j'ai des sentiments envers cette personne à ce moment-là* » et 41% y voit un engagement à plus long terme « *je m'engage vis-à-vis de l'autre personne* ». L'aspect ponctuel prédomine donc face à l'aspect de l'engagement durable pour la population étudiée.

Denise Lemieux (2003) attribue une importance majeure à la communication ainsi qu'aux échanges dans le maintien de la liaison entre les deux membres du couple. Selon elle, les échanges verbaux ont la caractéristique d'affirmer le rôle des acteurs dans le couple et de révéler les aspects flous et dynamiques de la relation conjugale en construction et ainsi d'établir le lien amoureux (Lemieux, 2003, 63). Ces premières réponses mettent en évidence que le langage a une place particulière dans le couple ou sa formation, mais contrairement à ce que nous postulions, la différence entre les sexes n'est pas significative.

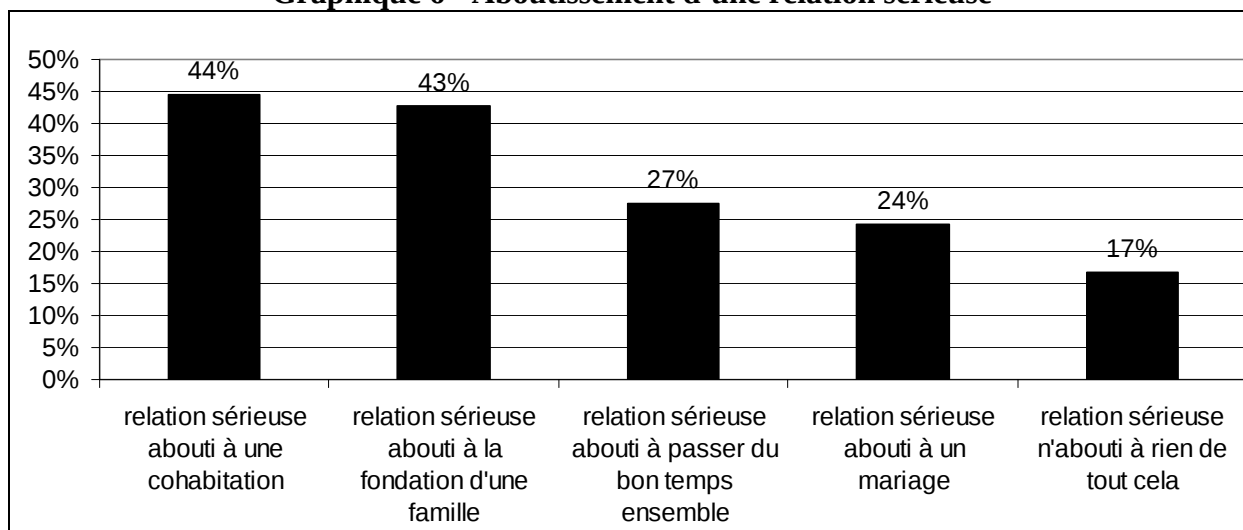
6.2.4 L'avenir du couple

Nous nous sommes ensuite demandés dans quelle mesure nos enquêtés en couple conçoivent un avenir ensemble. Nous avons donc cherché à savoir comment ils perçoivent le couple et si ce dernier se concrétise à long terme par une vie sous le même toit ou un mariage.

La cohabitation représente une étape importante dans l'établissement du couple. Sans en être un moment réellement fondateur (la mise en couple ayant lieu avant la cohabitation), elle le cristallise

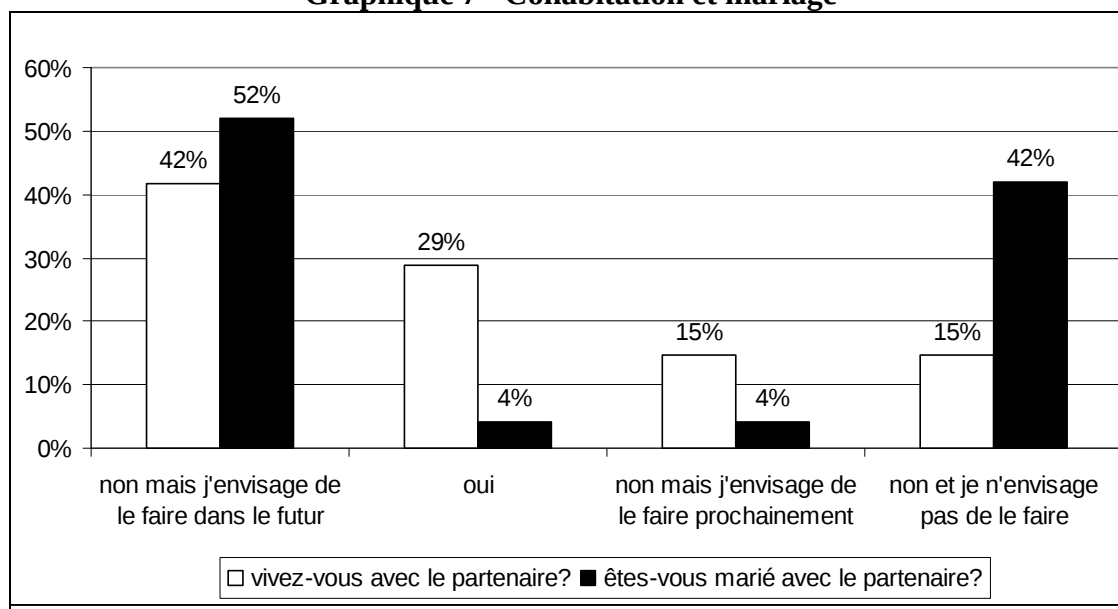
néanmoins, notamment autour des objets (Kaufmann, 1997). Ces derniers interviennent dans le cadre du logement commun. En effet, lorsque le couple loue un appartement ou lorsque l'un des partenaires accueille l'autre, les objets de chaque partie deviennent communs. Ainsi, comme le souligne Jean-Claude Kaufmann (1997), le vocabulaire n'est plus « mon » ou « ma » mais « notre » : notre appartement, notre lit, etc. Ainsi, l'accumulation du collectif « participe à cette construction matérielle du fait familial » (1997, 54) ; par la cohabitation le « présent est inscrit dans la durée » (1997, 54). Ceci nous amène à poser l'hypothèse que le mariage est relégué au second plan par la cohabitation. Cette dernière apparaît en effet comme la continuité logique du couple qui s'est affiché en tant que tel aux yeux des autres et qui officialise sa relation en l'inscrivant dans un lieu unique.

Graphique 6 - Aboutissement d'une relation sérieuse



Le graphique 6 résume les réponses des étudiants et montre l'importance accordée à la cohabitation (191 répondants). Les enquêtés sont par ailleurs 41% à considérer le fait de vivre sous un même toit comme important et 12% comme indispensable. De plus, nous avons pu observer que 33% vivent ou ont vécu avec leur partenaire. Ces constats nous amènent à reléguer le mariage au second plan dans le processus de mise en couple. Nous privilégions cette hypothèse d'autant plus que les étudiants considèrent le phénomène du mariage comme l'aboutissement d'une relation sérieuse dans seulement 24% des cas, ce qui le relègue en quatrième position après la cohabitation, la fondation d'une famille ou simplement passer du bon temps ensemble.

Graphique 7 - Cohabitation et mariage



Nous voyons qu'il y a, dans les faits (graphique 7), beaucoup moins de personnes mariées (4%) que cohabitantes (29%) et que le mariage est peu envisagé à court terme (4%). La possibilité d'institutionnaliser la relation est plutôt reléguée dans le futur (52%) et parfois même pas envisagée du tout (42%). Ceci va d'ailleurs dans le sens des indications du site de la Confédération Suisse

(2009) quant au recul du nombre de mariage. Si dans notre analyse, les réponses apportées par les étudiants ne présentent pas des faits, elles apportent néanmoins des indices qui indiquent que la cohabitation est une réalité plus présente pour notre population que le mariage. Cela confirme la thèse de Jean-Claude Kaufmann (1993), selon laquelle l'engagement devient durable grâce à la cohabitation, tout en laissant une liberté aux conjoints de se retirer à tout moment. Il faut cependant souligner que seuls 11% de nos enquêtés rejettent complètement le projet de se marier dans le futur, alors que plus de la moitié des étudiants pensent cependant se marier un jour (58%), ou du moins ne l'excluent pas (31%) (tableau 15).

Tableau 15 – Le mariage comme projet

		Fréquence	Pourcentage Valide	Pourcentage cumulé
Données Valides	Oui	248	58	58
	Non	47	11	69
	Je ne sais pas	132	31	100
	Total	427	100	

On peut affiner l'analyse de ces tendances générales en examinant les éventuelles différences entre hommes et femmes. Denise Lemieux (2003) affirme que si les conjoints ont une façon différente d'envisager le couple et si les femmes ont une vision plus romantique du couple, elles seraient plus nombreuses que les hommes à vouloir se marier. En croisant les données du sexe de l'enquêté et de sa prédisposition au mariage, nous voyons cependant que cette relation n'est pas significative pour notre population. Le sexe de l'enquêté n'influence donc pas la prédisposition au mariage.

Le tableau de fréquences relatif à l'aboutissement d'une relation sérieuse nous montre que la plupart des enquêtés pensent que celle-ci mène à une cohabitation (44%) et que seulement 24% des répondants considèrent le mariage comme le stade ultime de la relation. Le mariage a donc perdu son importance dans le processus de la mise en couple. Selon Martine Segalen (1998), cette régression peut être expliquée par le fait qu'aujourd'hui plusieurs « étapes sociales propres au couple sont déjà franchies avant le mariage » (Segalen, 1998 : 95). Ces étapes sociales sont, comme nous l'avons constaté, la ratification par le regard d'autrui, l'importance de la sexualité, la cohabitation... Jean-Claude Kaufmann (1993) affirme ainsi que le mariage a perdu sa « nécessité », car d'autres choses ont prit de l'importance aux yeux des gens : le refus que leur couple soit institutionnalisé par le mariage, la protection de la liberté individuelle qui permet de se retirer du couple à tout moment, etc. Enfin, pour Léon Bernier, le mariage est porteur d'un « projet d'enfants » (Bernier, 1996 : 57). Nous avons croisé les variables de la relation sérieuse aboutissant à un mariage avec celle d'une relation sérieuse aboutissant à la fondation d'une famille pour vérifier si cette affirmation fait sens pour les étudiants de l'Université de Neuchâtel.

Tableau 16 – Relation sérieuse mariage * Relation sérieuse famille

			relation sérieuse famille		
			coché	pas coché	Total
relation sérieuse mariage	coché	Effectifs	87	17	104
		% avec relation sérieuse mariage	84%	16%	100%
	pas coché	Effectifs	97	227	324
		% avec relation sérieuse mariage	30%	70%	100%
	Total	Effectifs	184	244	428
		% avec relation sérieuse mariage	43%	57%	100%

Chi2 significatif, Sig 0.000

Ce tableau croisé, par ailleurs significatif (Chi2 0.000), démontre qu'une grande majorité des répondants (84%) pense qu'une relation sérieuse aboutit à un mariage ainsi qu'à la création d'une famille (tableau 16). Les deux propositions sont donc intrinsèquement liées et ainsi le mariage est envisagé lorsque le couple projette de fonder une famille.

En définitive la mise en couple est un processus jalonné de moments majeurs. Nous avons constaté que, s'il y a une multitude de possibilités d'entrées dans la vie de couple, la ratification par le regard d'autrui et par l'acte de langage sont les modalités les plus plébiscitées comme moments fondateurs initiaux par les étudiants de l'Université de Neuchâtel, ce qui infirme notre hypothèse du rapport sexuel comme créateur de la relation. Nous avons également postulé que le mariage était relégué au second plan dans la construction d'un couple, après la cohabitation, hypothèse qui a été confirmée. Le couple s'officialise en s'inscrivant en un seul lieu. Toutefois, une majorité d'étudiants envisagent de se marier un jour, et, comme nous l'avons démontré, souvent en lien avec un projet d'enfant. L'hypothèse d'une différence entre les sexes quant à la façon d'envisager le couple peut, quant à elle, être rejetée, les différences constatées n'étant pas significatives.

6.3 Axe 3 : Relation amoureuse et sexualité

Afin de savoir dans quelle mesure la révolution sexuelle a modifié les représentations et les pratiques des étudiants en termes de sexualité, nous avons voulu savoir si ce thème était régulièrement abordé dans les discussions, avec quels interlocuteurs et s'il existait une différence entre les sexes. Puis nous nous sommes demandé quelles étaient les pratiques sexuelles considérées comme normales et celles considérées comme déviantes. Nous postulons que les actes sexuels pratiqués sans le consentement éclairé d'un des partenaires sont considérés comme inacceptables.

Existe-t-il une dissociation entre sexualité et amour pour nos enquêtés et y a-t-il une différence entre les sexes dans la façon d'envisager la relation sexuelle et la relation amoureuse ? Nous avons testés ces questions par le biais des valeurs de fidélité dans le couple et de la fréquence des relations sexuelles sans lendemain. Et enfin, nous avons cherché à connaître l'influence de la pornographie sur les relations amoureuses des enquêtés.

6.3.1 Discours, représentations et valeurs autour de la sexualité

Afin de saisir l'attitude de notre population face à la sexualité, nous avons, dans un premier temps, cherché à savoir si nos enquêtés discutaient de sexualité avec leur entourage (tableau 17). Une très large majorité (93%) d'entre eux en parle effectivement, alors qu'ils ne sont que 6% à ne pas en parler du tout.

Tableau 17 - Discussions autour des pratiques sexuelles avec l'entourage

		Frequence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid	oui	401	93.3	93.3	93.3
	non	27	6.3	6.3	99.5
	non réponse	2	.5	.5	100.0
	Total	430	100.0	100.0	

Nous avons tenté d'examiner plus précisément cette minorité pour tenter de découvrir les facteurs responsables de ce silence autour des pratiques sexuelles. Les résultats obtenus ne sont malheureusement pas significatifs, en raison de la faiblesse des effectifs.

Les répondants ayant affirmé parler de sexualité avec leur entourage ont été interrogés pour savoir avec qui ils en discutaient. La question était factuelle et offrait la possibilité de retenir deux modalités au maximum.

Tableau 18 - Partenaires de discussions autour des pratiques sexuelles

Parler de sexualité			Fréquence	Pourcentage
Avec n'importe qui	coché		34	7.9
	pas coché		359	83.5
Avec ses amis proches	coché		322	74.9
	pas coché		71	16.5
Avec son partenaire	coché		302	70.2
	pas coché		91	21.2
Avec sa famille	coché		27	6.3
	pas coché		366	85.1
Pas concerné			27	6.3
Non-réponse			10	2.3

La majorité des répondants s'adressent à leurs partenaires ou à leurs amis proches lorsque qu'ils échangent des propos autour de la sexualité (tableau 18). Ils sont en effet 70% à en parler avec leurs partenaires et 75% à en discuter avec leurs amis. On constate par contre qu'ils ne sont que très peu nombreux à parler de ce sujet avec leurs familles ou avec n'importe qui (respectivement 6% et 8%).

L'existence de ces deux groupes de personnes distinctes avec qui nos enquêtés parlent de sexualité semble indiquer que le sujet reste assez intime. Ces résultats confirment la thèse de Norbert Elias (1999[1969]) quant à l'évolution des mœurs et démontrent que le sujet reste relativement tabou et réservé aux intimes, hors de la famille.

Existe-t-il des différences selon le sexe ? Les femmes en parlent-elles davantage avec leurs partenaires ? Les hommes parlent-ils plus de sexualité entre amis que les femmes ? Ceux qui parlent avec n'importe qui ou la famille sont-ils plutôt des hommes ou des femmes ? Est-ce que les orientations sexuelles jouent un rôle dans la personne avec qui on parle de sexe ?

Tableau 19 - Parler de sexualité avec son partenaire suivant le sexe

			Parler avec son partenaire		
			coché	pas coché	Total
sexe de l'enquêté	femme	Count	236	59	295
		% within sexe de l'enquêté recodé	80.0%	20.0%	100.0%
	homme	Count	65	32	97
		% within sexe de l'enquêté recodé	67.0%	33.0%	100.0%
	Total	Count	301	91	392
		% within sexe de l'enquêté recodé	76.8%	23.2%	100.0%

Chi2 significatif, Sig 0.009

Nos résultats montrent que les femmes sont plus nombreuses (80%) à en parler avec leur partenaire que les hommes (67%), et cette différence est significativement (Chi2 Sig. 0,009) liée au sexe : il n'y a que 0.9% de chance de se tromper en affirmant que le sexe et le fait de parler avec son partenaire de sexualité sont corrélés.

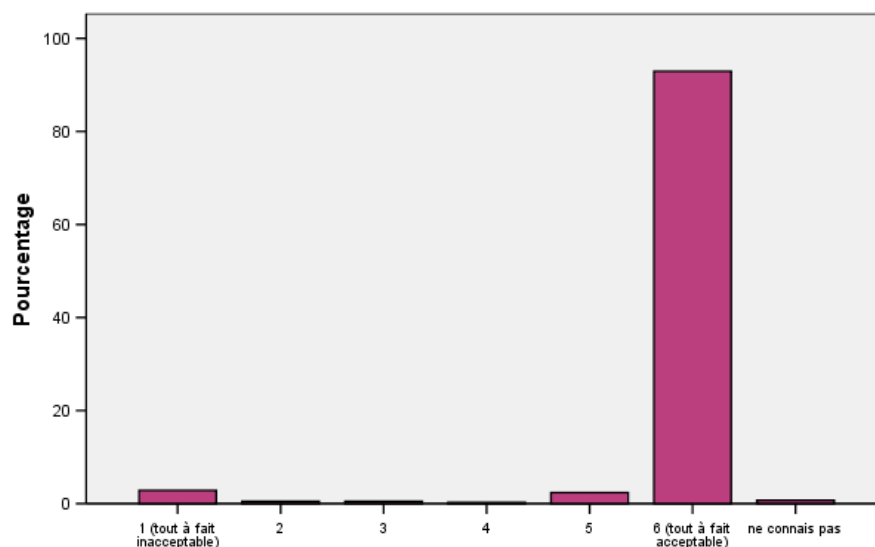
6.3.2 L'acceptation ou le rejet des pratiques sexuelles

Rappelons que lorsqu'on aborde le sujet de la sexualité et plus précisément des pratiques sexuelles, il faut tenir compte du phénomène de désirabilité sociale. De plus, certaines personnes peuvent refuser de répondre si le sujet n'est pas abordé correctement. Il faut alors examiner les réponses avec vigilance. Malgré plusieurs hésitations concernant l'insertion du tableau sur l'acceptation des pratiques sexuelles dans notre questionnaire, nous avons eu un très faible taux de non-réponses (2%). De nos résultats se dessinent trois groupes distincts de pratiques sexuelles : 1) les pratiques totalement acceptées, 2) les pratiques plutôt inacceptables ; 3) les pratiques dont l'acceptabilité varie en fonction de la sensibilité des répondants.

Le premier groupe se distingue clairement par des résultats d'acceptabilité tout à fait positifs à plus de 70%, et jusqu'à 92% pour la pénétration vaginale (graphique 8). Dans cette même ligne d'acceptabilité, on retrouve la fellation, le cunnilingus, la masturbation, la masturbation mutuelle et le 69. La majorité des réponses sont sur le degré 6 de l'échelle (« *tout à fait acceptable* »), hormis quelques rares exceptions. Certaines de ces irrégularités peuvent être expliquées (pour la pénétration vaginale) par une mauvaise compréhension de la question par l'enquêté, c'est-à-dire que soit l'échelle

a été inversée, soit les personnes ont répondu en tant que « pratiques pratiquées » et non comme « acceptabilité des pratiques dans l'absolu ».

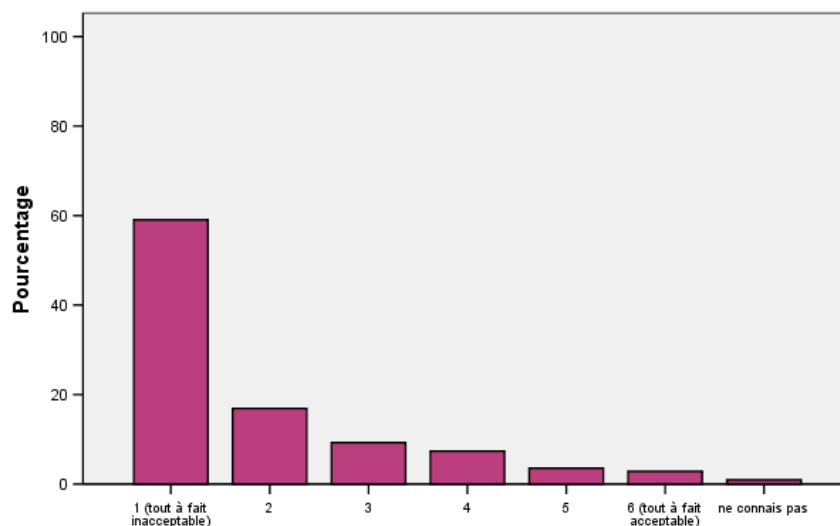
Graphique 8 - Degré d'acceptation de la pénétration vaginale



L'orientation sexuelle semble également jouer un rôle important dans nos résultats, de même peut-être qu'une certaine volonté de certains à perturber la recherche. Enfin, il n'est pas impensable que le mouvement « anti-libidoïste » entre également en compte, puisque nous avons deux cas où toutes les pratiques sont considérées comme inacceptables.

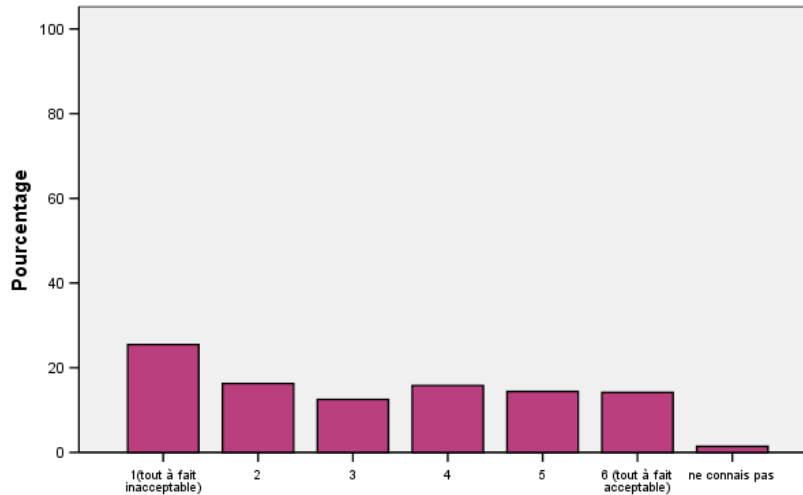
Le deuxième groupe concerne les pratiques plutôt inacceptables. Les pratiques ne sont donc pas jugées comme totalement inacceptables, mais réparties entre les degrés 1 à 3. Ce groupe concerne le sadomasochisme, l'échangisme, la partouze et la prostitution, où les réponses atteignent un maximum de 50% d'inacceptabilité de degré 1 (« *tout à fait inacceptable* »). On remarque donc que les pratiques sont jugées inacceptables dès qu'un élément extérieur au couple en lui-même entre en jeu, comme par exemple l'argent, la violence (ou les objets), ainsi qu'une ou plusieurs personnes, et cela même si ces pratiques ont le consentement des partenaires. Le graphique 9 représente l'acceptabilité de ce deuxième groupe de pratiques avec l'exemple de la prostitution.

Graphique 9 - Degré d'acceptation de la prostitution



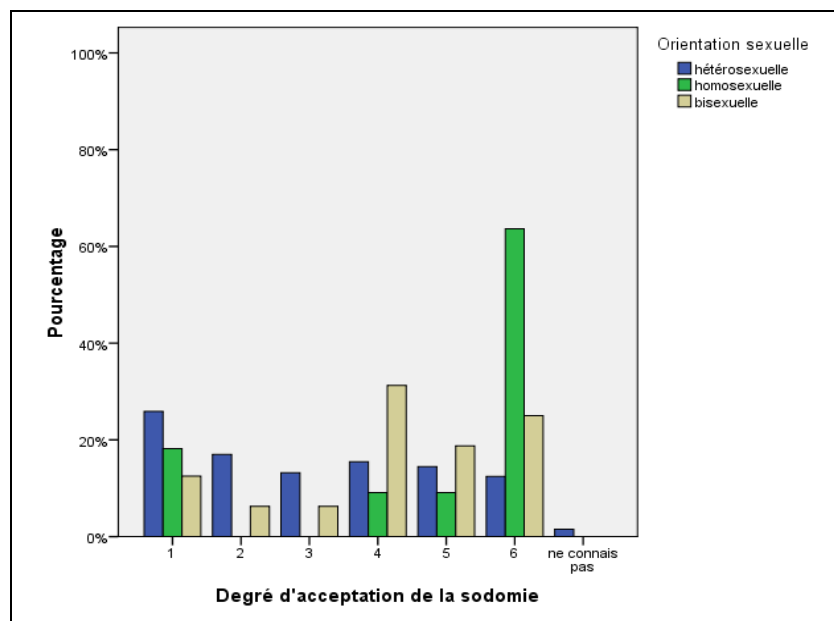
Notre dernier groupe de pratiques, dont l'acceptabilité est répartie tout au long de l'échelle, concerne les pratiques anales, c'est-à-dire la sodomie et l'anulingus, avec en exemple, le degré d'acceptation de la sodomie (graphique 10).

Graphique 10 - Degré d'acceptation de la sodomie



Une recherche plus approfondie montre que, comme pour les autres groupes, l'orientation sexuelle pourrait être déterminante. Il n'est cependant pas possible d'établir une véritable relation de causalité en raison des effectifs trop petits pour l'orientation sexuelle et donc de la non significativité du Chi2. Même si des tableaux croisés n'ont pas pu être effectués, l'illustration par le graphique 11 nous semble intéressante : bien que les hétérosexuels ne soient pas totalement fermés à la sodomie, cette pratique semble être davantage acceptée par les homosexuels. En effet, bien qu'ils ne soient que onze à avoir répondu au questionnaire, les homosexuels sont 60% à juger la sodomie comme tout à fait acceptable (6), tandis que 20% des hétérosexuels la considèrent comme inacceptable.

Graphique 11 - Degré d'acceptation de la sodomie en fonction de l'orientation sexuelle



Le fisting reste une pratique à part, étant donné que celle-ci a obtenu une majorité de « *ne connais pas* ». On peut donc imaginer que cette pratique ne soit pas très usuelle ni dans les discours, ni dans les représentations que notre échantillon se fait de certaines pratiques sexuelles.

6.3.3 Sexualité et Amour

Les étudiants croient-ils encore aux valeurs « traditionnelles » du couple ou en adoptent-ils une vision résolument « moderne » ? Nous avons posé la question suivante : « *Pouvez-vous vous imaginer être fidèle à la même personne toute votre vie ?* ». La répartition peut se lire dans le tableau suivant :

Tableau 20 - Avis sur la possibilité d'être fidèle toute sa vie

		Frequence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid	possible	237	55.1	55.1	55.1
	possible mais difficile	102	23.7	23.7	78.8
	possible d'aimer, mais détérioration de la vie sexuelle	40	9.3	9.3	88.1
	pas possible, mieux les expériences et le court terme	10	2.3	2.3	90.5
	je ne sais pas	34	7.9	7.9	98.4
	non réponse	7	1.6	1.6	100.0
	Total	430	100.0	100.0	

Un peu plus de la moitié des répondants (55.1%) estime qu'il est possible d'être fidèle toute la vie à un même partenaire amoureux (tableau 20). Très peu de nos enquêtés (7.9%) voient la fidélité comme impossible, ce qui démontre que nous ne sommes pas dans le modèle de la société « poly-sexuelle » décrite par Hekma (1997), du moins sur le plan de la fidélité. Notre hypothèse est donc confirmée. Les étudiants croient à l'amour qui dure et, bien qu'il puisse exister une certaine tentation, ils s'imaginent pour la grande majorité (78.8% en additionnant les deux premières modalités) être fidèles à leur partenaire.

On peut encore confirmer ces résultats en examinant la hiérarchisation des valeurs conjugales. Ainsi, la fidélité est considérée comme plus importante que la liberté sexuelle : elle est la troisième valeur conjugale la plus importante pour les étudiants, juste après le respect mutuel et la communication (graphique 13 page 41).

Nous nous sommes ensuite interrogés sur les pratiques qui posent la question du lien entre amour et sexualité. Il s'agissait de répondre à la question : « *Avez-vous déjà eu des relations sexuelles sans lendemain ?* ».

Tableau 21 - Intensité des relations sexuelles sans lendemain

		Frequence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valid	oui, plusieurs fois	139	32.3	32.3	32.3
	oui, une fois	82	19.1	19.1	51.4
	non jamais	156	36.3	36.3	87.7
	non, mais éventuellement	48	11.2	11.2	98.8
	non réponse	5	1.2	1.2	100.0
	Total	430	100.0	100.0	

Nous avons postulé que cette pratique (les relations sexuelles sans lendemain), indiquait une dissociation de la vie amoureuse de la vie sexuelle. Nos résultats (tableau 21) montrent que 52% des enquêtés ont déjà eu des relations sans lendemain (à une ou plusieurs reprises) alors que 48% d'entre eux n'en ont jamais eues. La dissociation entre sexe et amour ne se fait pas de la même manière chez tous les étudiants : ceux qui ont déjà eu ce type de relation l'ont eu à plusieurs reprises (32.3 % contre 19.1 % de « *juste une fois* ») tandis que la majorité de ceux qui n'ont jamais eu de relation sans lendemain ne l'envisagent pas (36.3 % de « *non jamais* » contre 11.2 % de « *non mais éventuellement* »).

Suivant notre hypothèse, nous nous sommes ensuite interrogés sur l'influence du sexe sur la dissociation entre amour et sexualité.

Tableau 22 - Relations sexuelles sans lendemain selon le sexe

			Relations sexuelles sans lendemain				Total
			oui plusieurs fois	oui une fois	non jamais	non mais éventuellement	
sexe de l'enquêté	femme	Count	93	65	125	34	317
		% within sexe de l'enquêté	29.3%	20.5%	39.4%	10.7%	100.0%
	homme	Count	46	16	31	14	107
		% within sexe de l'enquêté	43.0%	15.0%	29.0%	13.1%	100.0%
Total		Count	139	81	156	48	424
		% within sexe de l'enquêté	32.8%	19.1%	36.8%	11.3%	100.0%

Chi2 significatif, Sig 0.035

Nous avons 3.5% de chance de nous tromper en affirmant qu'il y a un lien entre le sexe de l'enquêté et le fait d'avoir des relations sexuelles sans lendemain (tableau 22). Si on additionne les « *oui* », une faible différence existe entre hommes (58%) et femmes (49.8%) mais il y a tout de même plus d'hommes qui ont déjà eu ce genre de relation. De plus, les hommes qui répondent « *oui* » l'ont déjà fait plusieurs fois pour la plupart, alors que chez les femmes les résultats sont moins nets. En ce qui concerne les réponses « *non* », les femmes sont une majorité à ne pas être tentées d'avoir des relations sexuelles sans lendemain à l'avenir, alors que les hommes qui n'en ont pas encore eu pensent en avoir « *éventuellement* ». En résumé, plus de femmes que d'hommes ne veulent pas avoir de relations sexuelles sans lendemain ou alors l'ont fait juste une fois. Les hommes sont plus nombreux à l'avoir fait plusieurs fois ou à être tentés de le faire.

6.3.4 Influence de la pornographie

Nous nous sommes ensuite penchés sur la pornographie, en nous demandant dans un premier temps quelle était la proportion des enquêtés qui en avaient déjà visionné (taux élevé de réponses : 99%).

Tableau 23 - Recours à la pornographie selon le sexe

			Déjà vu de la pornographie		
			oui	non	Total
Sexe de l'enquêté	femme	Nombre	172	147	319
		% parmi sexe de l'enquêté	53.9%	46.1%	100.0%
	homme	Nombre	97	10	107
		% parmi sexe de l'enquêté	90.7%	9.3%	100.0%
Total		Nombre	269	157	426
		% parmi sexe de l'enquêté	63.1%	36.9%	100.0%

Chi2 significatif, Sig 0.000

Deux tiers d'entre eux (63.1%) ont répondu positivement (tableau 23). Néanmoins, on constate une nette différence entre les hommes et les femmes. En effet, les enquêtés de sexe masculin sont plus de 90% à en avoir déjà visionné alors que chez les étudiantes, le résultat est plus partagé avec 53.9% qui ont répondu « oui » et 46.1% « non ». Cette différence dans les pratiques est influencée par le sexe de manière significative, ainsi qu'en témoigne le test du Chi2 (Sig. 0.000).

Nous nous sommes ensuite intéressés plus précisément aux étudiants ayant déjà visionné de la pornographie pour comprendre s'ils envisageaient cette pratique comme une pratique individuelle, de couple ou éventuellement collective.

Tableau 24 - Personne avec qui on a recours à la pornographie suivant le sexe de l'enquêté

			Avec qui regarde la pornographie			
			j'en regarde avec mon/ma partenaire	j'en regarde avec mes amis	j'en regarde seul	Total
sexe de l'enquêté	femme	Nombre	47	25	82	154
		% parmi sexe de l'enquêté	30.5%	16.2%	53.2%	100.0%
	homme	Nombre	2	2	84	88
		% parmi sexe de l'enquêté	2.3%	2.3%	95.5%	100.0%
	Total	Nombre	49	27	166	242
		% parmi sexe de l'enquêté	20.2%	11.2%	68.6%	100.0%

Chi2 significatif, Sig 0.000

À nouveau, on constate une forte différence entre les hommes et les femmes. Parmi ces dernières, la moitié visionne de la pornographie seule, 30.5% le fait avec son partenaire et 16.2% avec ses amis. Chez les hommes, le résultat est assez clair avec une majorité de 95.5% le faisant seul.

A première vue, on peut trouver incohérent que 30.5% des femmes aient recours à la pornographie avec leur partenaire alors que chez les hommes, ce chiffre est seulement de 2.3%. On peut néanmoins apporter deux pistes d'explication : soit les partenaires de ces femmes ne sont pas étudiants à Neuchâtel, soit les hommes le font plus souvent seul qu'avec leur partenaire – raison pour laquelle ils auraient plutôt coché la troisième réponse. Ceci nous montre une tendance intéressante chez les femmes. Effectivement, le fait de regarder plus souvent de la pornographie avec leur partenaire que les hommes nous indique qu'elles l'utilisent plus pour leur vie de couple que ces derniers, qui eux favorisent le visionnement solitaire. L'influence de la pornographie sur les pratiques sexuelles de couples pourrait être alors plus grande chez les femmes.

Cependant, cette hypothèse ne se vérifie pas tout à fait dans la relation entre le sexe de l'enquêté et le rapport à la pornographie.

Tableau 25 - Rapport à la pornographie suivant le sexe de l'enquêté

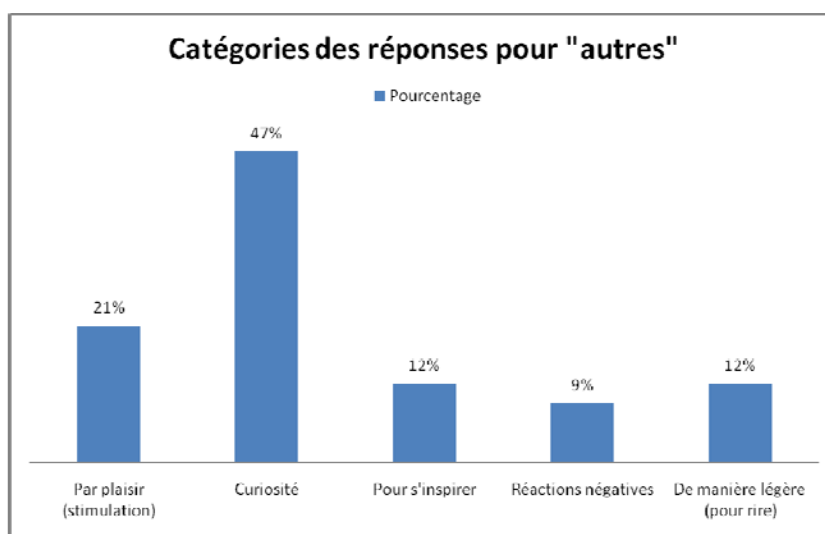
			rapport à la pornographie				
			pimenter la vie sexuelle	n'apport rien	connaître d'autre pratiques	par plaisir	autre
sexe de l'enquêté	femme	Nombre	24	68	18	31	27
		% par sexe de l'enquêté	14.3%	40.5%	10.7%	18.5%	16.1%
	homme	Nombre	12	28	11	36	7
		% par sexe de l'enquêté	12.8%	29.8%	11.7%	38.3%	7.4%
	Total	Nombre	36	96	29	67	34
		% par sexe de l'enquêté	13.7%	36.6%	11.1%	25.6%	13.0%

Chi2 significatif, Sig 0.005

Le test du Chi2 (Sig. 0.005) nous indique un lien significatif (tableau 25). La différence fondamentale entre les deux sexes se trouve dans le fait que la majorité des femmes estime que la pornographie « *n'apporte rien* », alors que pour les hommes, elle sert notamment à la stimulation du plaisir. En regroupant les catégories de réponses « *pimenter la vie sexuelle* » et « *connaître d'autres pratiques* » – toutes les deux indiquant une influence sur les pratiques de couple – on arrive à 24.8% des enquêtés visionnant de la pornographie pour inspirer leur vie sexuelle. Dans un cadre plus large, si l'on prend également en compte les 25.6% utilisant la pornographie pour leur plaisir solitaire, on peut affirmer que pour la moitié des étudiants, la pornographie a une influence sur les pratiques sexuelles (qu'ils soient en couple ou pas).

Trente-quatre personnes ayant répondu « *autres* », nous avons recodé leurs réponses (graphique 12).

Graphique 12 - Catégories des réponses « autres » pour le rapport à la pornographie



Presque la moitié de ces enquêtés ont eu un rapport à la pornographie par curiosité (« *C'est uniquement par curiosité que je regarde (très rarement) ce genre de choses* »). On a eu également quelques réactions négatives de femmes envers la pornographie (« *Etant une fille, je les trouve dégradants (...)* »). Un tiers avait un rapport qui influençait leurs pratiques (que ce soit seul ou en couple « *ça peut pimenter les rapports, de manière occasionnelle* »). Néanmoins, de manière générale, à quelques exceptions près, cela n'a fait que renforcer les résultats obtenus plus haut. Nous n'avons en effet pas découvert de changement significatif.

En bref, la plupart des enquêtés parlent de sexualité, surtout avec leurs amis et leurs partenaires. Par contre, le sujet reste relativement tabou au sein de la famille ou avec quelqu'un de moins proche. Les femmes ont tendance à en parler avec leur partenaire, ce qui est moins le cas des hommes. Quant à l'acceptation des diverses pratiques sexuelles, un premier groupe de pratiques est presque totalement acceptés, soit la pénétration vaginale, la fellation, le cunnilingus, la masturbation, la masturbation mutuelle et le 69. Un second groupe de pratiques est plutôt considéré comme inacceptable, comprenant le sadomasochisme, l'échangisme, la partouze et la prostitution. Le consentement éclairé des acteurs n'entre donc pas seul en ligne de compte quant à l'acceptation des pratiques, contrairement à notre hypothèse. Le dernier groupe, celui des pratiques annales, fait l'objet de résultats disparates et pourrait dépendre de l'orientation sexuelle.

Le lien entre sexualité et amour est très marqué chez les étudiants, qui lient le couple à la fidélité. Nos résultats montrent un intérêt moindre pour les relations sexuelles multiples ou la liberté sexuelle. Il existe néanmoins une différence entre les hommes et les femmes, les femmes dissociant moins que les

hommes l'amour du sexe. Quant à l'influence de la pornographie sur les pratiques sexuelles de couple, elle est présente, sans être trop importante. Les différences entre les hommes et les femmes sont assez grandes et leur rapport à la pornographie est hétérogène.

6.4 Axe 4 : Gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle : Représentations et pratiques

Les étudiants privilégient-ils plutôt une vie de couple ou une vie centrée sur l'individu ? D'après les caractéristiques sociodémographiques de nos répondants, il apparaît que le couple constitue une valeur non négligeable, puisque 76% des répondants sont en couple et la plupart le sont depuis plus d'un an. Il s'agit maintenant de déterminer si ces relations sont fusionnelles ou plutôt basées sur le profit individuel des deux partenaires. Nous nous sommes donc d'abord penchés sur les valeurs accordées à la relation amoureuse pour tester ensuite certaines de ces valeurs par le biais de la tolérance à certaines pratiques. Nous avons également voulu savoir dans quelle mesure les valeurs liées au couple sont partagées par les hommes et les femmes, ou s'il existe au contraire des différences entre les sexes.

Nous avons encore cherché déterminer quel était le temps accordé au couple par nos enquêtés, postulant qu'ils favorisaient les études par rapport à la relation amoureuse. Puis nous nous sommes intéressés aux représentations que les étudiants avaient de leur avenir en termes de relation de couple et de situation professionnelle et les avons confrontées aux modèles familiaux suisses déterminés par l'OFS.

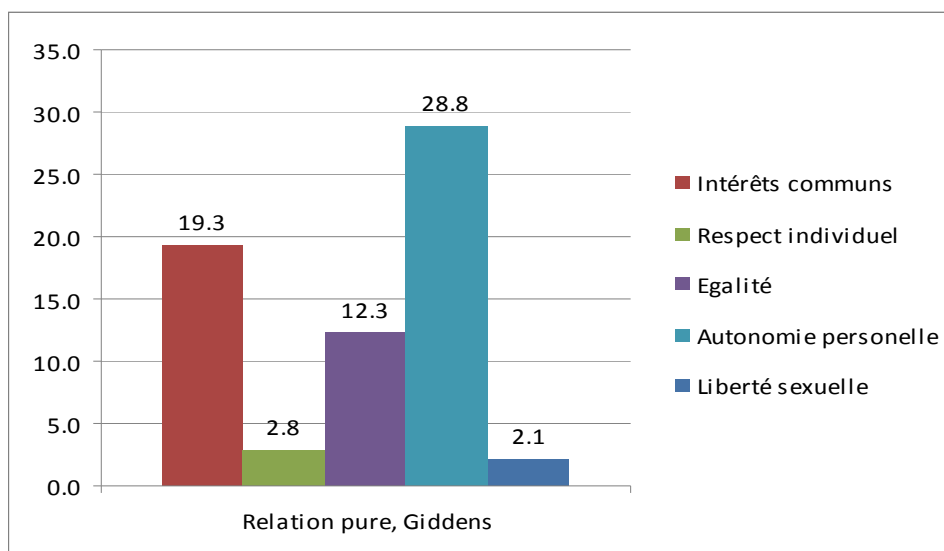
6.4.1 Les valeurs privilégiées par rapport au couple

Afin de tester les deux modes de fonctionnement relationnel – l'un faisant référence au modèle de la relation pure défendu par Anthony Giddens, l'autre renvoyant aux propositions de François De Singly – nous avons questionné les étudiants sur l'importance qu'ils accordaient à un ensemble de valeurs qui nous paraissaient emblématiques de cette distinction.

Dans le graphique 13, les variables « *autonomie personnelle* » et « *respect individuel* » sont les indicateurs à privilégier pour tester notre hypothèse relative à la relation pure, compte tenu du fait que ce sont des valeurs représentatives de ce modèle. Les résultats nous indiquent que 28.8% des étudiants jugent « *l'autonomie personnelle* » comme une valeur primordiale au sein du couple et 2.8% en font de même en ce qui concerne « *le respect individuel* ». Nous pensons que ce résultat va à l'encontre du modèle de la relation pure, puisque celui-ci implique que les individus se développent de manière libre et autonome.

Ces propos se voient confirmés si l'on envisage les variables « *égalité* » et « *liberté sexuelle* », qui n'apparaissent pas comme étant des valeurs privilégiées par les répondants (respectivement 12.3% et 2.1%). Ces résultats laissent donc à penser que les étudiants ne prônent pas une relation « pure » au sein de leur couple et qu'ils ne revendiquent pas une sexualité totalement flexible et libérée des normes conjugales du modèle de l'amour romantique.

Graphique 13 - Valeurs testées en relation avec le modèle « Relation pure »



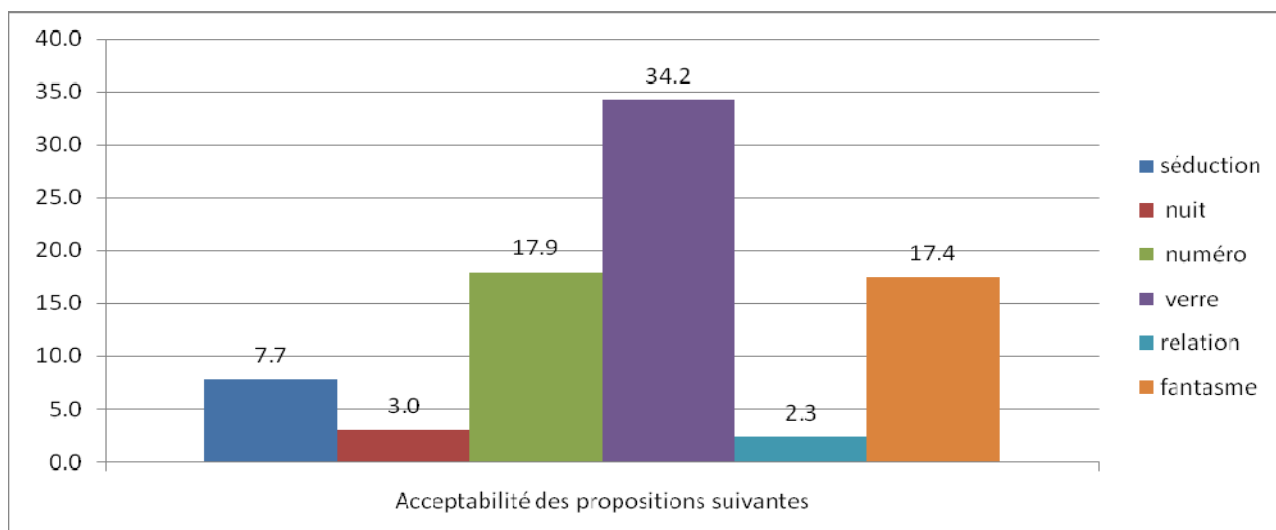
Corroborant ces analyses, nous avons également constaté que le respect mutuel (jugé primordial par 77.4% des enquêtés), la fidélité (52.6%), la communication (64.9%) et le partage (36.7%) sont déterminants pour la réussite d'une vie à deux, ce qui laisse à penser que les étudiants défendent un équilibre entre leur intimité personnelle et leur intimité conjugale. Le modèle du « double respect » proposé par De Singly (1998) semble donc être celui auquel se rattache une frange non négligeable de notre échantillon.

6.4.2 La fidélité et l'acceptabilité de certains comportements

Nous avons également choisi de mesurer la tolérance de nos enquêtés face à certains comportements susceptibles d'attiser la jalousie. Pour ce faire, nous avons proposé une série de situations concrètes mettant en scène leur partenaire et leur avons demandé d'exprimer dans quelle mesure ils les jugeaient acceptables ou non. Les propositions face auxquelles ils devaient se situer étaient les suivantes : « s'il/elle se laisse séduire par quelqu'un en votre présence », « s'il/elle demande le numéro de téléphone d'un/une inconnu/e », « s'il/elle fantasme sur une personne de votre entourage », « s'il/elle va boire un verre ou manger avec un/une inconnu/e », « s'il/elle a une relation d'une nuit avec quelqu'un d'autre », « s'il/elle a une relation en parallèle avec vous et une autre personne ».

Nous constatons qu'aucune des situations n'est considérée comme acceptable par les étudiants (graphique 14). Nous pouvons néanmoins observer que la double relation (2.3%), la nuit chez quelqu'un d'autre (3%) et la séduction « en présence » (7.7%) demeurent les comportements les moins acceptables. Dans une plus large mesure, la personne peut demander un numéro de téléphone ou fantasmer sur un proche sans susciter la jalousie d'environ 17% des enquêtés. Finalement, aller boire un verre avec un inconnu demeure la pratique la plus acceptable, puisqu'elle est jugée comme telle par plus du tiers de répondants.

Graphique 14 - Chez votre partenaire, comment apprécieriez-vous les comportements suivants?



Dans un second temps, nous avons voulu savoir si les personnes qui considèrent la fidélité comme une valeur essentielle ou importante affirment agir en accord avec leur conviction. Dans cette optique, nous avons croisé le fait d'accepter ou non de passer une nuit avec un autre partenaire avec le fait de privilégier la fidélité au sein du couple ou non.

Tableau 26 – La fidélité par rapport à l'acceptation que le partenaire passe la nuit avec une autre personne.

			Passer la nuit		Total
			acceptable	pas acceptable	
Fidélité	coché		0	222	222
			0%	100%	100%
	pas coché		13	179	192
			6.8%	93.2%	100%
Total			13	401	414
			3.1%	96.6%	100%

Chi2 significatif. Sig : 0.018

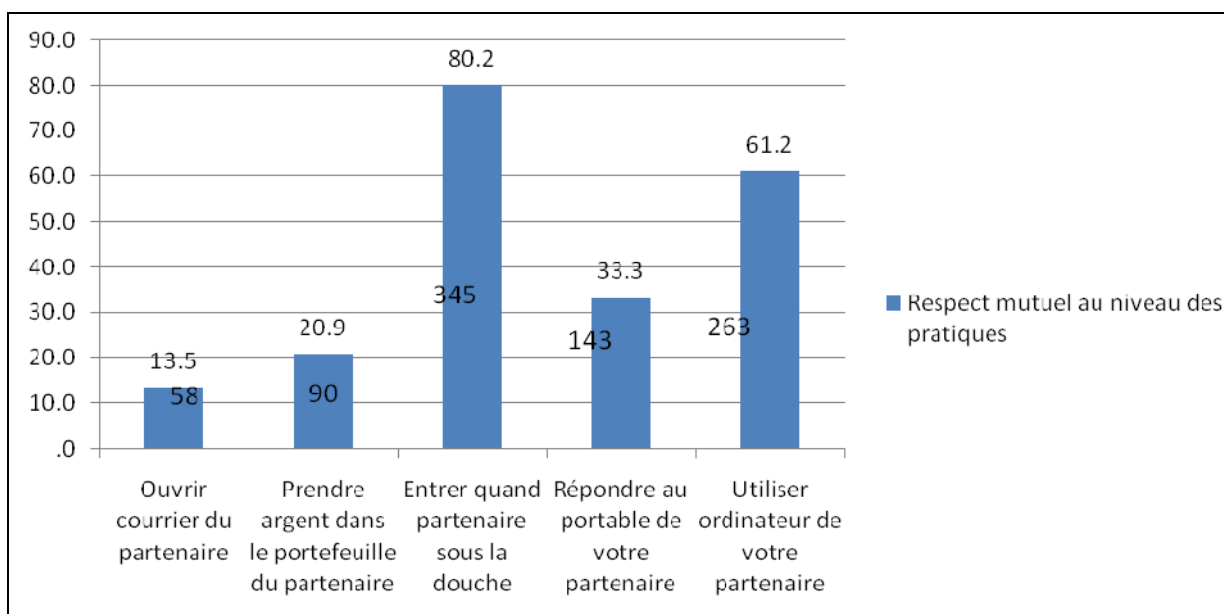
On remarque alors que tous les étudiants ayant coché la fidélité comme valeur essentielle pour le couple n'acceptent pas que leur partenaire passe une nuit avec une autre personne (tableau 26). Cette observation est également largement valable pour les personnes qui n'ont pas coché la fidélité comme valeur privilégiée. On s'aperçoit donc que 96.6% des enquêtés – indépendamment qu'ils considèrent ou non la fidélité comme une valeur importante – jugent le fait de passer la nuit avec quelqu'un d'autre comme inacceptable. Il n'est cependant pas exclu que la désirabilité sociale ait pu biaiser ces résultats. En effet, même dans un questionnaire anonyme, il n'est peut-être pas évident d'admettre de trouver acceptable le fait de passer la nuit avec un autre partenaire que le sien. Il n'en demeure pas moins que ce résultat donne à voir la représentation que notre échantillon se fait d'une telle action.

6.4.3 Le respect mutuel et les pratiques de transgression du respect mutuel

Nous nous sommes ensuite intéressés à la valeur accordée au respect mutuel. Au vu des résultats obtenus, il apparaît que cette valeur demeure l'un des aspects indispensable au bon fonctionnement d'un couple. Afin de tester la représentation que les étudiants se font du couple avec les réalités de la vie quotidienne, nous les avons confrontés à certains actes qui constituent, de notre point de vue, des transgressions au respect mutuel puisqu'elles sont susceptibles d'enfreindre les limites de la sphère privée de l'autre. Nous leur avons ainsi demandé s'il leur était déjà arrivé de : « ouvrir le courrier de leur partenaire », « prendre l'argent dans son portefeuille »; « entrer dans la salle de bain alors que le partenaire est sous la douche »; « répondre au portable de leur partenaire » et « utiliser son ordinateur ».

On remarque (graphique 15) que le fait d'ouvrir le courrier de l'autre (13.5%), de lui prendre de l'argent dans son portemonnaie (20.9%) ou de répondre à son téléphone portable (33.3%) sont des manières de faire généralement peu envisagées. En revanche, pénétrer dans la salle de bain lorsque l'autre est sous la douche (80.2%) ou utiliser son ordinateur portable (61.2%) paraissent tout à fait acceptables. La première « transgression » peut être expliquée par l'utilisation commune de la salle de bain et par une gestion de la pudeur qui peut différer de celle de l'intimité relative à d'autres territoires, tels que le courrier ou l'argent ; la seconde peut être minimisée par le fait qu'il est possible de travailler sur un appareil sans pour autant ouvrir la session de son propriétaire, consulter sa boîte e-mail ou ses dossiers personnels.

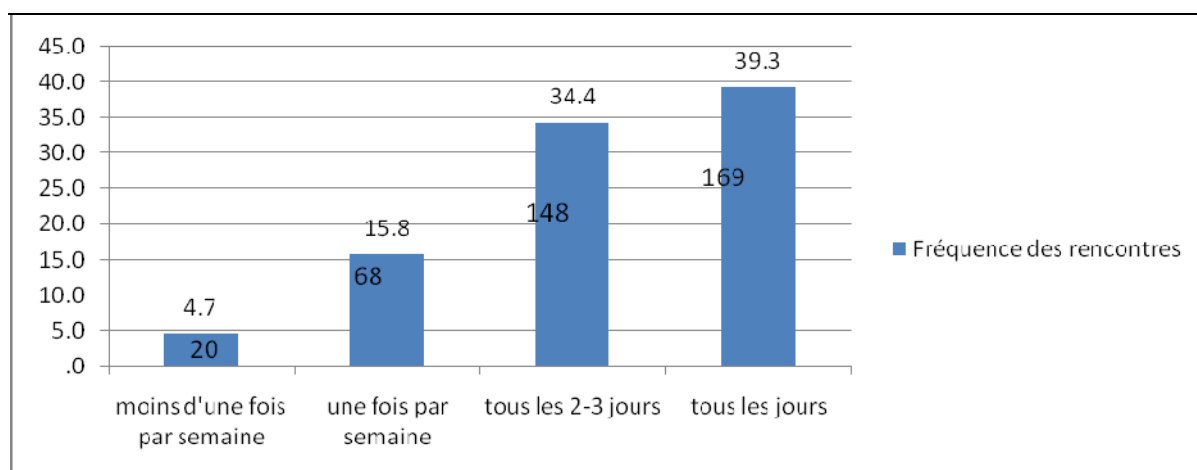
Graphique 15 - Respect mutuel au niveau des pratiques



6.4.4 L'autonomie personnelle et le temps accordé au couple

Le temps accordé à la relation amoureuse nous permet également de vérifier si les priorités et les valeurs revendiquées sont vécues aussi dans la pratique. Dans nos questions de recherche, nous avons été amenés à nous interroger sur le temps que les étudiants de l'Université de Neuchâtel consacrent à leur relation amoureuse et avons formulé l'hypothèse selon laquelle ils consacraient davantage de temps à leur vie d'étudiant (heures de cours, fêtes d'étudiants, job d'étudiants, etc.) qu'à leur partenaire.

Graphique 16 - Fréquence des rencontres avec le partenaire



Un des premiers éléments que nous remarquons en observant le graphique 16 est qu'environ 40% des partenaires se rencontrent tous les jours et 34.4% tous les 2 à 3 jours. Au contraire, seulement 5% des partenaires se voient moins d'une fois par semaine. En somme, les trois quarts des partenaires se rencontrent plus de 2 à 3 fois par semaine, ce qui nous semble non négligeable.

Dans le modèle de la relation pure (Giddens, 2004), on observe de la part des partenaires la volonté de freiner le partage et le temps passé en commun, ceux-ci pouvant mener à une confusion identitaire et à un lien de dépendance. Sur la base de nos analyses témoignant de la tendance des couples à passer beaucoup de temps ensemble, nous pouvons affirmer que les étudiants ne recherchent pas des relations appartenant au modèle de la relation pure et que l'intimité conjugale n'est pas vécue comme une invasion. À noter toutefois, suivant Goffman (1973), qu'un même fait peut être perçu comme une invasion et demande ainsi un rituel de réparation, ou comme la preuve au contraire de l'existence d'un lien (considéré alors comme un rituel de confirmation). Dans cette perspective, le « je » s'estompe au profit du « nous » et du « tu » comme l'atteste le concept de relation du « double respect » (respect mutuel, communication, partage, intérêts communs, fidélité) proposé par De Singly (2003).

Cependant, il convient de nous demander si une fréquence de rencontres peu élevée constitue un choix ou une contrainte. En effet, nous pouvons penser que ceux qui voient peu leur partenaire le font par choix, dans l'optique de mieux se construire seul. Mais nous pouvons également faire la réflexion inverse et considérer, avec Villeneuve-Gokalp (1997), les contraintes qui peuvent conduire à une telle situation. Ainsi, des facteurs extérieurs – comme le travail ou les études – peuvent obliger les partenaires à vivre séparément. Considérant cela, il se peut que la double résidence ne découle pas nécessairement d'un désir d'indépendance. Pour vérifier cela, nous avons analysé le lien entre la fréquence des rencontres avec le partenaire amoureux et la satisfaction qui en découle.

Tableau 27 - Fréquence des rencontres et satisfaction

			Satisfaction		
			oui	non	Total
Fréquence des rencontres	tous les jours	Effectif	120	49	169
		Effectif théorique	91.6	77.4	169.0
		% dans fréquence des rencontres	71.0%	29.0%	100.0%
	tous les 2-3 jours	Effectif	80	67	147
		Effectif théorique	79.7	67.3	147.0
		% dans fréquence des rencontres	54.4%	45.6%	100.0%
	une fois par semaine	Effectif	16	52	68
		Effectif théorique	36.9	31.1	68.0
		% dans fréquence des rencontres	23.5%	76.5%	100.0%
	moins d'une fois par semaine	Effectif	3	17	20
		Effectif théorique	10.8	9.2	20.0
		% dans fréquence des rencontres	15.0%	85.0%	100.0%
	Total	Effectif	219	185	404
		Effectif théorique	219.0	185.0	404.0
		% dans fréquence des rencontres	54.2%	45.8%	100.0%

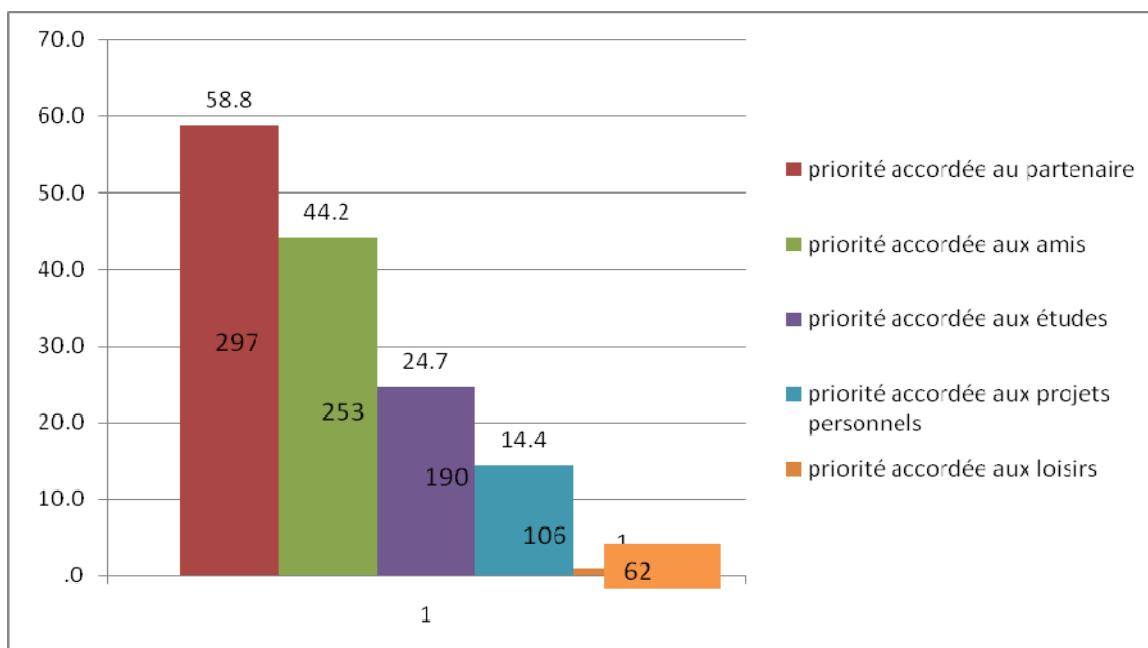
Chi2 significatif, Sig. 0.000

Nous constatons que plus la fréquence est haute, plus la satisfaction est élevée (tableau 27). De manière analogue, nous observons que moins les rencontres sont fréquentes, plus l'insatisfaction augmente. L'impossibilité de voir son partenaire est donc vécue par les étudiants comme une contrainte. Ce constat vient renforcer le résultat précédent par lequel nous pouvons affirmer que la population étudiée est fortement axée sur le couple. Observant les raisons qui limitent le temps passé avec son partenaire, on remarque que c'est le temps consacré aux études (25.3%), la distance géographique (24.7%), le temps attribué à des activités professionnelles (19.8%) et celui arrêté pour les activités personnelles (15.6%) qui sont le plus largement citées. Choisir d'étudier ou avoir du temps « pour soi » plutôt que de voir son partenaire reflète la volonté de mettre une certaine priorité sur la construction de soi plutôt que sur la vie conjugale. En revanche, la distance géographique et le temps dédié au travail (probablement alimentaire) ne peuvent pas être *a priori* considérés comme des choix. Il serait dès lors intéressant de voir à quoi la distance est due et dans quelle place le travail occupe dans les relations de couple, questions qui mériteraient d'être approfondies dans le cadre d'une recherche qualitative.

6.4.5 Temps accordé en priorité

Le graphique suivant nous montre qu'environ 60% des enquêtés accordent du temps en priorité au partenaire, 44% aux amis, 24% aux études, 14% aux projets personnels et seulement 2% aux loisirs. De façon générale nous pouvons dire qu'une forte majorité des enquêtés accordent une place majeure au partenaire.

Graphique 17 - Le temps accordé en priorité

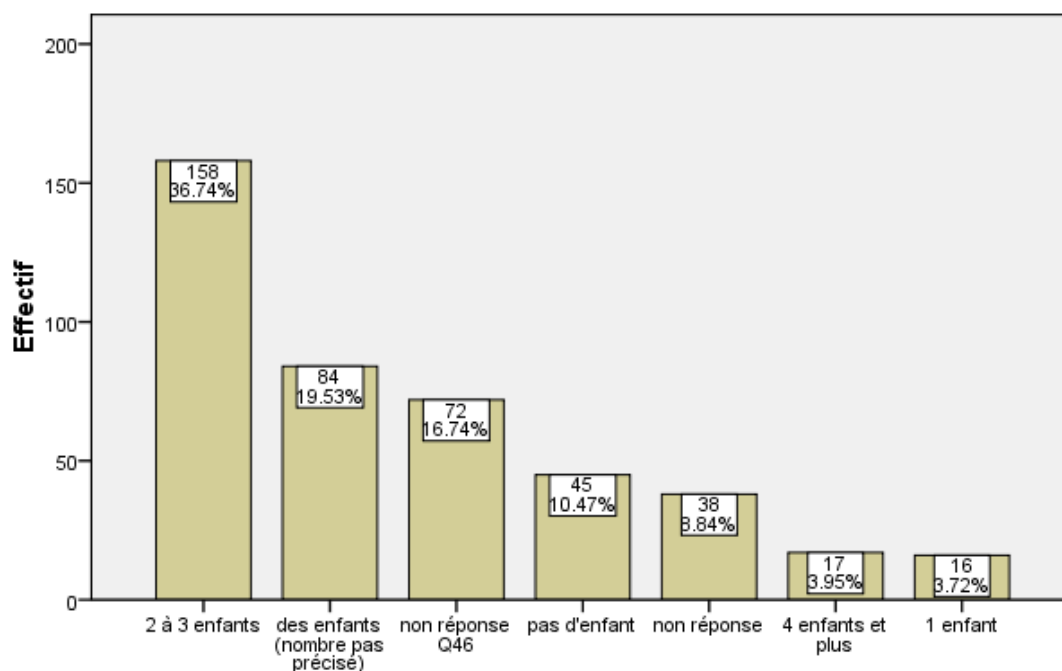


A la lumière de ces deux tableaux de fréquences concernant le temps passé ensemble et les priorités accordées au partenaire amoureux, nous pouvons observer l'importance du « nous » et du « tu » pour les enquêtés. En effet, les individus accordent une grande place à leur partenaire. Ce résultat suggère, à la lumière de nos lectures, que les individus ne rêvent pas d'un soi totalement indépendant de leur partenaire. Nous interprétons ce résultat comme le besoin des étudiants de l'Université de Neuchâtel de construire une identité grâce, entre autres, à une relation avec un autrui significatif (De Singly, 2000). Ainsi donc, l'importance accordée au « nous » ne fait que renforcer l'idée que les relations entre les étudiants vont dans le sens du concept de relation de « double respect » (De Singly, 2003), qui se manifeste par l'importance accordée au respect mutuel, à la communication, au partage et à la fidélité. Néanmoins, comme la variable « respect mutuel » dépend de ce que les partenaires considèrent comme étant réellement du respect envers l'autre et envers soi-même, il apparaît difficile de confirmer la totalité de celle-ci. Par ailleurs, si on peut affirmer que le partage, s'exprimant ici par la priorité et par le temps, apparaît clairement important, nous ne pouvons nous exprimer sur le sentiment de sécurité sur la base des données récoltées. Enfin, si le « je » s'estompe au profit du « nous », il est en revanche malaisé d'affirmer qu'il s'estompe au profit du « tu », le « je » et le « tu » apparaissant comme étant d'égale importance.

6.4.6 Intimité conjugale ou intimité personnelle ? Représentations du futur

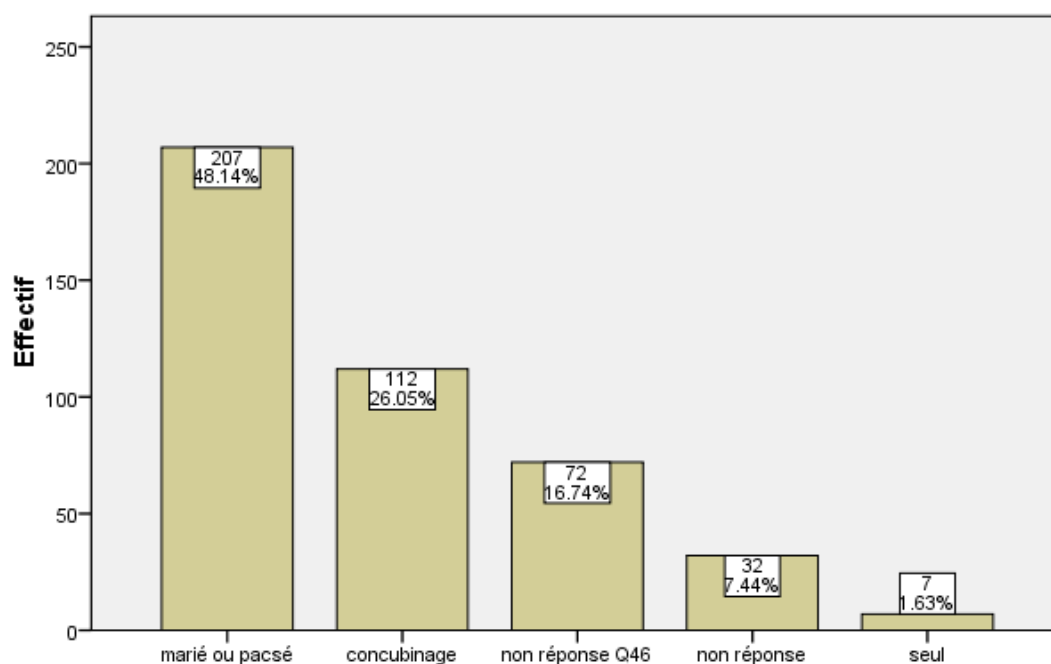
Nous avons vu, dans les analyses précédentes, que les étudiants ne favorisent pas que les aspects personnels, mais qu'ils cherchent des compromis pour allier une vie à deux et une vie individuelle. Gardent-ils la même optique en s'imaginant leur avenir au niveau relationnel, familial et professionnel ? Ou, au contraire, leurs représentations se rapprochent-elles de notre hypothèse, soit une préférence pour le côté professionnel, étant donné leur investissement dans de hautes études ? Une question ouverte portant sur l'avenir relationnel, familial et professionnel des étudiants nous a permis de répondre à notre hypothèse et de dégager des tendances principales. Les étudiants devaient écrire comment ils se voyaient dans quelques années, au niveau relationnel, familial et professionnel. Nous constatons que la majorité s' imagine un avenir axé sur la famille.

Graphique 18 – Avenir quant au nombre d'enfants



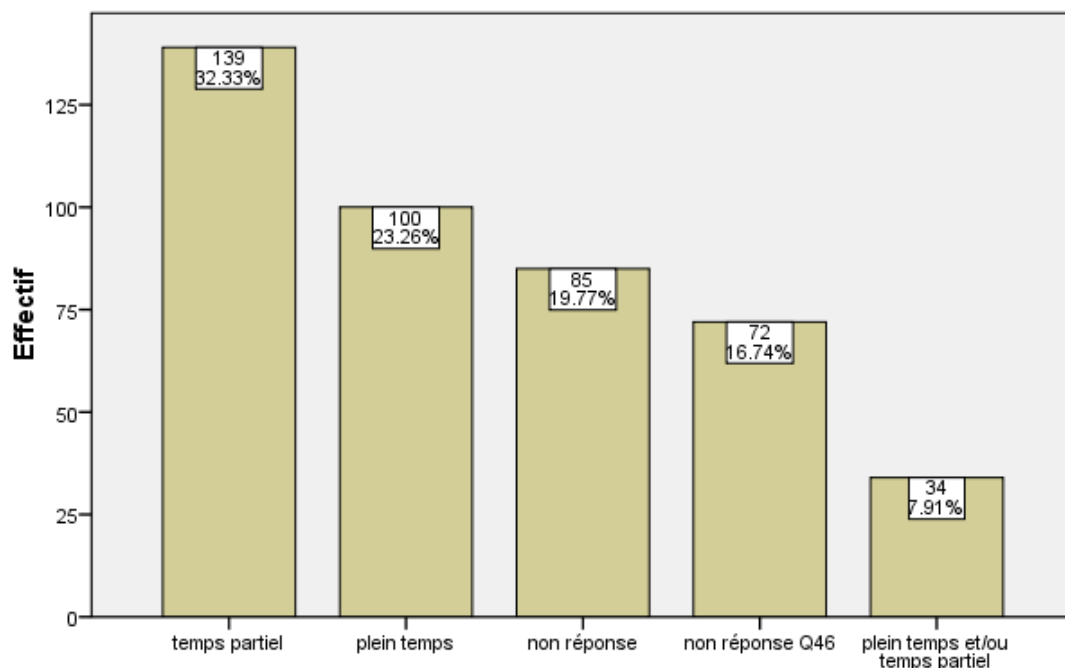
Près de 37% des étudiants affirment vouloir entre 2 et 3 enfants, proportion à laquelle nous pouvons ajouter les 20% qui veulent des enfants sans préciser combien, ainsi que ceux qui souhaitent avoir 4 enfants et plus (graphique 18). Nous obtenons alors 60.2% des étudiants qui envisagent de devenir parents à l'avenir, contre 10% qui rejettent explicitement cette perspective. Un quart des enquêtés ne se prononce pas sur la question des enfants, peut-être parce que cet avenir semble encore lointain ou que ces personnes attendent d'avoir un partenaire fixe pour en discuter.

Graphique 19 – Avenir au niveau relationnel



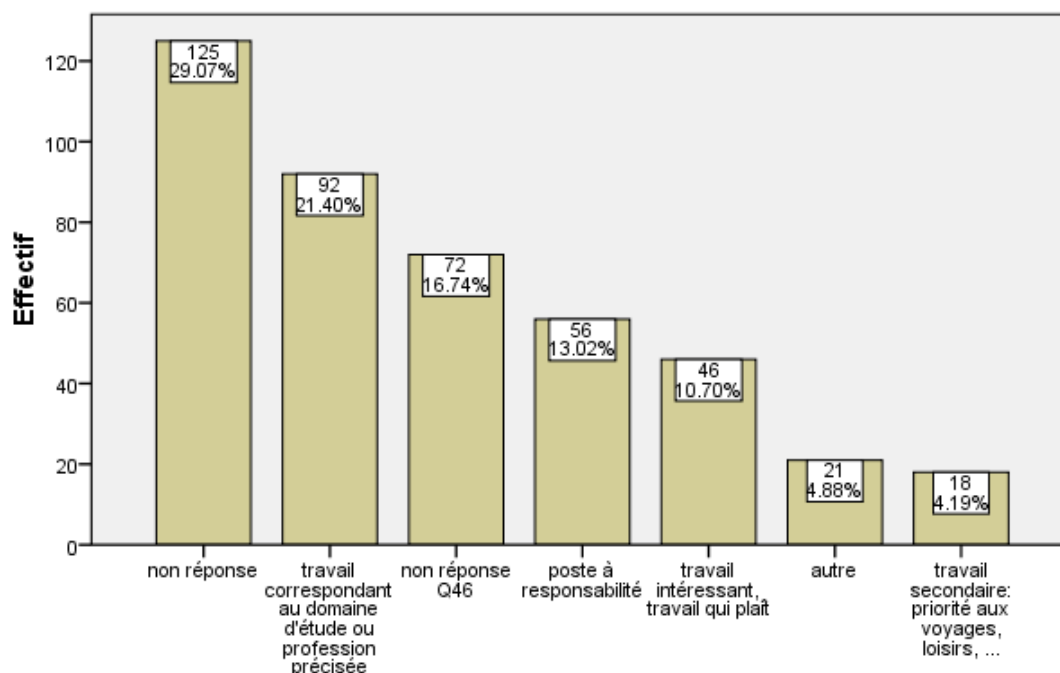
Au niveau relationnel, la plupart des étudiants (48.1%) désirent se marier ou se pacser (graphique 19). Ils veulent donc inscrire leur relation dans un cadre juridique et institutionnel. Nous ne pouvons cependant pas affirmer que ceux qui choisiraient de se marier ont une vision plus traditionnelle du couple, plus fusionnelle ou à plus long terme. En effet, actuellement, « le choix d’instituer son couple ou de ne pas l’instituer peut obéir aux mêmes raisons » (Théry, 2001, 5-9). Les membres d’un couple marié ne pensent pas forcément leur relation à plus long terme que ceux qui ont choisi de vivre en union libre. Penchons-nous alors sur les sept individus ayant répondu vouloir vivre seul. Cette petite minorité a une vision totalement axée sur les aspects professionnels. Les étudiants ne veulent pas d’enfants et se voient obtenir un poste à responsabilité ou ont en tête une profession précise dans laquelle ils désirent s’impliquer.

Graphique 20 – Avenir au niveau du temps de travail



Les réponses relatives au temps de travail sont intéressantes car elles montrent l’évolution de notre société quant à la gestion du temps de travail (graphique 20). Nous verrons plus tard cette augmentation effective du temps partiel ainsi que la répartition entre hommes et femmes, d’après une analyse de l’OFS. Si le temps de travail souhaité tend à diminuer et à être réparti entre les partenaires, nous constatons aussi que les étudiants (93%) valorisent le partage des tâches au sein du couple. Il est à noter que ceci correspond à des représentations et que nous ne pouvons vérifier, dans le cadre de notre recherche, ce qu’il en est des pratiques. Parmi les 7.9% de temps plein et/ou temps partiel, plusieurs ont précisés qu’ils voulaient diminuer leur temps de travail au moment où ils auront des enfants.

Graphique 21 – Aspect prioritaire de l’avenir professionnel

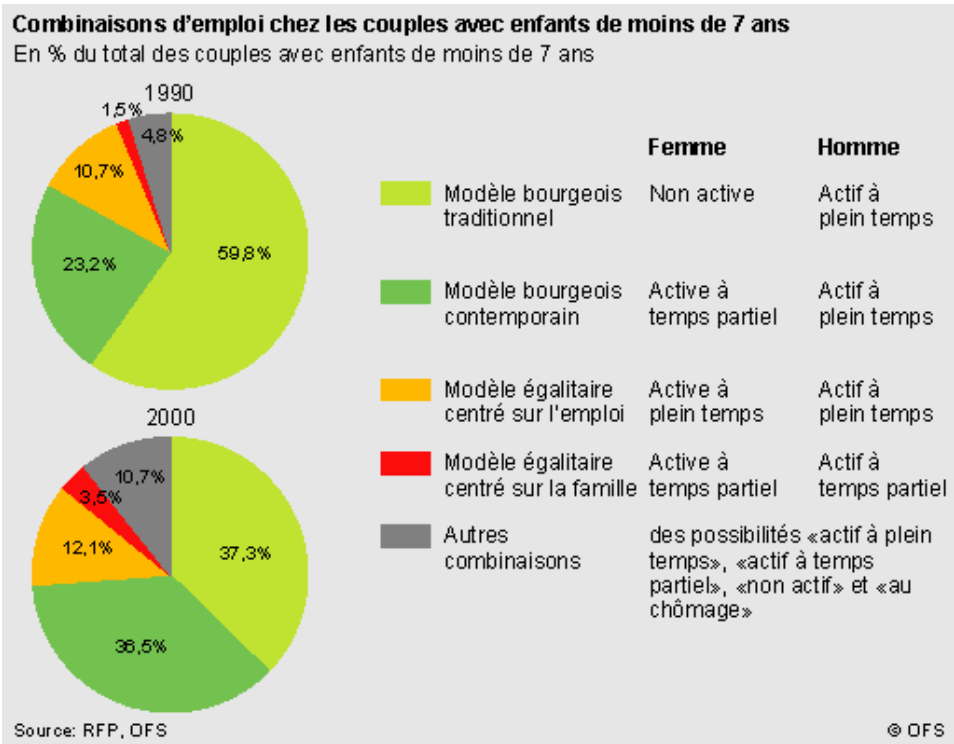


Nous avons aussi examiné la manière dont les étudiants décrivent leurs projets d’avenir au niveau professionnel et les aspects prioritaires qui en ressortent (graphique 21). Malheureusement, le taux de non réponse à cet item est élevé (29%). Est-ce que ce pourcentage représenterait les enquêtés qui se préoccupent peu de leur avenir professionnel et privilégient les aspects familiaux ? 21.4% ont une idée très précise du métier qu’ils désirent exercer. 13% désirent s’impliquer de manière importante et avoir un poste à responsabilité. Ces deux catégories d’étudiants recherchent certainement un épanouissement personnel dans le travail.

Cette photographie des représentations des étudiants de l’Université de Neuchâtel quant à leur avenir nous pousse à rejeter notre hypothèse. En effet, ils font des projets favorisant le couple et la famille et moins le domaine professionnel. Ils sont donc à nouveau plus axés sur le couple que sur l’individu. Mais la question que nous pouvons nous poser est : la famille et le couple ne sont-ils pas aussi des éléments qui permettent l’épanouissement de soi ? La dichotomie intimité personnelle et intimité conjugale proposée par De Singly est difficile à saisir d’après les données que nous avons. Il serait facile de dire que les étudiants se retrouvent généralement dans le concept de double-respect, mais là encore, il faudrait étendre notre recherche avec des méthodes qualitatives afin de saisir pleinement les nuances sous-jacentes à ce concept. Est-ce que fonder une famille est perçu comme un don de soi ou comme un épanouissement personnel ? Comment les étudiants entendent-ils concilier concrètement la famille, le couple et le travail ? Autant de questions auxquelles notre enquête quantitative ne peut pas répondre.

Pour affiner notre analyse, nous nous sommes éloignés des modèles théoriques de départ pour en découvrir d’autres nous permettant de mieux définir le profil des étudiants. Nous nous sommes penchés sur un dossier de l’Office Fédéral des Statistiques qui présente 5 modèles de familles avec enfants. L’intérêt de ce dossier est double. Tout d’abord, présentant la situation en Suisse, il est particulièrement intéressant pour pouvoir comparer les représentations des étudiants de Neuchâtel par rapport à la situation réelle du pays. Le deuxième point qui a retenu notre attention est l’aspect temporel. Le graphique 23 présente une évolution de 1970 à 2000. Malheureusement, nous n’avons pas de chiffres plus récents.

Graphique 22 – comparaison des cinq modèles familiaux entre 1990 et 2000



Graphique 23 - Evolution des cinq modèles familiaux entre 1970 et 2000

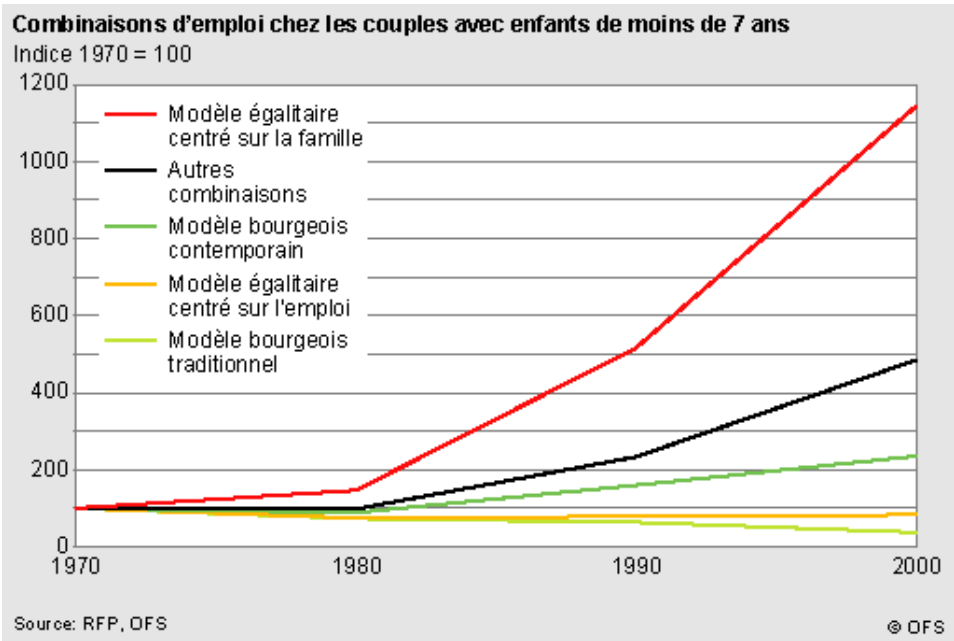


Tableau 28 – Sexe de l'enquêté par rapport au temps de travail souhaité

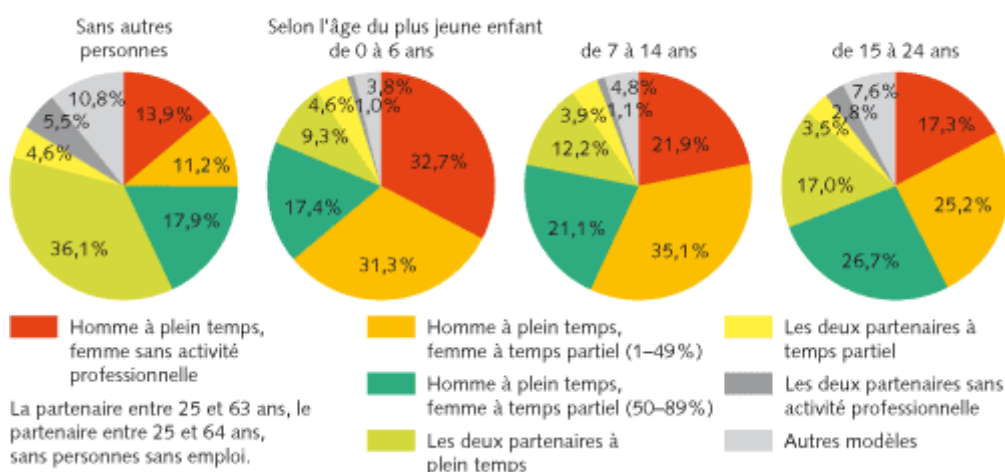
			Avenir au niveau du temps de travail			
			temps plein	temps partiel et/ou temps plein	temps partiel	Total
Sexe de l'enquêté	femme	Effectif	63	30	118	211
		Effectif théorique	76.8	26.4	107.8	211.0
		% dans Sexe de l'enquêté	29.9%	14.2%	55.9%	100.0%
	homme	Effectif	36	4	21	61
		Effectif théorique	22.2	7.6	31.2	61.0
		% dans Sexe de l'enquêté	59.0%	6.6%	34.4%	100.0%
	Total	Effectif	99	34	139	272
		Effectif théorique	99.0	34.0	139.0	272.0
		% dans Sexe de l'enquêté	36.4%	12.5%	51.1%	100.0%

Chi2 significatif. Sig : 0.000

Notre question traite de la projection des étudiants dans le futur uniquement à un niveau individuel. Nous ne savons pas comment l'étudiant s' imagine le temps de travail de son partenaire. Nous ne pouvons donc pas recomposer les cinq modèles de l'OFS avec nos données. Toutefois, il est possible de dire que les femmes se situent majoritairement dans les modèles bourgeois contemporain et égalitaire centré sur la famille. Du côté masculin, trois modèles comprennent le travail à plein temps et, effectivement, notre enquête révèle que les hommes se situent en priorité dans cette catégorie-là. Nous tenons à souligner néanmoins qu'un quart des hommes se voit travailler à temps partiel, ce qui confirme l'évolution très nette du modèle égalitaire centré sur la famille. Dans le tableau croisé, nous avons 19.8% de personnes qui ne se sont pas prononcées sur le pourcentage de travail. Ces personnes peuvent autant aspirer à une carrière professionnelle nécessitant un grand engagement qu'aspirer à un bas pourcentage de travail. Nous ne pouvons donc pas interpréter ces non-réponses. Cette question ouverte nous a toutefois permis de découvrir des cas particuliers, comme par exemple celui de deux hommes qui exprimaient librement désirer être « père au foyer » durant quelques années.

Graphique 24 – Modèle d'activité des couples avec ou sans enfant(s), en 2008

Modèles d'activité dans les couples avec ou sans enfant(s), en 2008



© OFS

Tableau 29– Nombre d'enfants par rapport au temps de travail souhaités

			Avenir au niveau du temps de travail			
			temps plein	temps partiel et/ou temps plein	temps partiel	Total
Avenir au niveau du nombre d'enfants	pas d'enfant ou un enfant	Effectif	32	3	10	45
		Effectif théorique	16.4	5.5	23.1	45.0
		% dans Avenir au niveau du nombre d'enfants	71.1%	6.7%	22.2%	100.0%
	des enfants	Effectif	61	28	121	210
		Effectif théorique	76.6	25.5	107.9	210.0
		% dans Avenir au niveau du nombre d'enfants	29.0%	13.3%	57.6%	100.0%
	Total	Effectif	93	31	131	255
		Effectif théorique	93.0	31.0	131.0	255.0
		% dans Avenir au niveau du nombre d'enfants	36.5%	12.2%	51.4%	100.0%

Chi2 significatif. Sig: 0.000

Un autre aspect du modèle de l'OFS compare les pourcentages de travail des deux partenaires avec le fait d'avoir des enfants ou non, ainsi que l'évolution en fonction de l'âge des enfants. Nous remarquons une nette différence entre les ménages sans enfant, où le modèle dominant est les deux partenaires travaillant à plein temps, et les ménages avec enfants. Plus les enfants sont jeunes, plus la femme est présente à la maison. L'homme travaille généralement à plein temps et la femme augmente son temps de travail au fur et à mesure que les enfants grandissent. D'après notre recherche, nous pouvons confirmer cette tendance à vouloir travailler à plein temps lorsque l'individu n'a pas d'enfant et à favoriser un temps partiel avec l'apparition des enfants dans le foyer.

Ainsi, le couple joue un rôle prioritaire dans la vie des étudiants, au même titre que les amis et la famille. Les études, le travail, les loisirs n'arrivent qu'en seconde position. Plus les étudiants voient leur partenaire, plus ils ont satisfaits. Ils accordent plus de poids à la relation amoureuse que nous l'avions présumé. En testant les valeurs en relation avec le modèle de la « relation pure » de Giddens, modèle qui privilégie l'autonomie individuelle et la qualité des échanges au sein du couple, nous avons constaté que les valeurs privilégiées sont le respect mutuel, la fidélité, la communication et le partage. Ces valeurs correspondent mieux au modèle du « double-respect » de De Singly, alternative ne rejetant ni le rapport fusionnel entre les partenaires, ni la conservation d'une autonomie personnelle. Nous voyons donc que les étudiants sont majoritairement prêts à s'engager dans une relation de partage qui implique principalement le respect des besoins des deux membres du couple.

En nous penchant sur la façon dont les étudiants envisageaient l'avenir, nous pouvons affirmer qu'en règle générale, ils s'imaginent un avenir axé sur la famille : ils se voient plutôt dans une relation conjugale institutionnalisée – mariés ou pacsés – travaillant à temps partiel et valorisant le partage des tâches au sein du couple. Quant à l'aspect prioritaire de la vie professionnelle, le fort de taux de non-réponse laisse supposer une certaine incertitude à cet égard.

Nous avons postulé que les enfants et le mariage correspondrait à l'intimité conjugale, tandis qu'un accent sur le travail correspondrait à l'intimité personnelle. Nous avons été amenés à questionner la clarté de ce postulat puisque le désir de fonder une famille peut aussi être le signe d'un épanouissement personnel. Enfin, le prolongement de nos analyses, par une confrontation des représentations du futur des enquêtés à la réalité des modèles familiaux au niveau suisse, montre la pertinence de ces derniers pour notre population.

7 Conclusion

Après ce large tour d'horizon des représentations et des pratiques déclarées concernant les amours des étudiants de l'Université de Neuchâtel, nous pouvons apporter les principales conclusions, mais également montrer les limites inhérentes à notre recherche. Considérant chacun des axes de recherche, nous pouvons articuler nos propos en quatre temps.

Premièrement, nous avons pu établir que les étudiants considéraient l'université comme un lieu propice à la rencontre amoureuse. En effet, bien qu'ils ne se lient pas uniquement entre les quatre murs de leur lieu d'étude, le contexte universitaire élargi constitue un terreau non négligeable. Bien que nos données manquent de précisions, nous avons également pu remarquer une fine tendance des étudiants à rencontrer des partenaires issus d'un milieu social similaire. En revanche, nous avons pu établir qu'il n'existe pas d'homogamie facultaire à proprement parler, ce qui peut s'expliquer par la taille de l'université et de la ville de Neuchâtel. Quant à l'avenir de leur relation amoureuse actuelle, une grande partie des étudiants prévoit de passer à une relation plus stable et « sérieuse » par la cohabitation. Ces projets sont cependant relégués dans le futur et non pas dans un avenir proche, ce qui laisse à penser que les étudiantes et étudiants de notre université ont une vision assez prudente de leur avenir en couple. Finalement, la démarche « consumériste » de recherche du conjoint, notamment par l'intermédiaire des sites internet de rencontre, n'est guère considérée par les étudiants puisque seul un faible pourcentage de notre échantillon utilise ce moyen de contact avec un éventuel partenaire. Une différence entre les sexes est toutefois constatée : les hommes obtiennent facilement, par ce biais, des relations sexuelles, alors que pour les femmes cette démarche n'aboutit souvent à rien de concret.

Deuxièmement, il est important de rappeler que le phénomène de mise en couple est quelque chose de flou et de multiple. Nous avons pu, grâce à ce travail, mettre en lumière les moments majeurs qui jalonnent ce processus, considéré ici comme similaire à un rite de passage. La multitude des modalités de mise en couple a été démontrée par le fait que nous n'avons pas découvert un seul moment fondateur. La confirmation par le regard d'autrui et l'accord mutuel langagier constituent une première entrée dans le processus de mise en couple, qui comporte bien d'autres moments fondateurs au fur et à mesure que la relation se consolide. En outre, le développement du couple passe par le moment-clé de la cohabitation. Ce constat vient confirmer ce que de nombreux sociologues ont pu observer dans le cadre de leurs recherches : le mariage n'est effectivement plus le rite de passage du couple par excellence. La temporalité s'est accélérée, la demande de performance a augmenté et les relations entre les individus deviennent de plus en plus éphémères. On ne s'engage qu'avec précaution dans une nouvelle relation. Signalons encore que la sexualité ne revêt qu'un rôle négligeable dans le commencement du couple et n'est donc pas considérée comme fondatrice par la population étudiée. Enfin, tout au long de nos analyses, nous avons testé la possibilité que les femmes et les hommes aient une vision différente des moments de mise en couple. Nous n'avons cependant pas constaté de différences significatives. Contrairement à certaines idées reçues, les femmes ne se montrent donc pas plus romantiques que les hommes.

En troisième lieu, on relève que la libération sexuelle, impliquant la disparition de certains tabous sociaux et langagiers inhérents à la sexualité, a permis de rendre visibles un certain nombre de pratiques. Ces dernières sont d'ailleurs thématiques par les acteurs. Nous constatons ainsi que la plupart des enquêtés parlent de sexualité autour d'eux, mais surtout avec leurs amis et leur partenaire – ce sujet est en effet peu abordé avec la famille et les personnes moins proches. Cette observation est d'autant plus vraie pour les femmes, ces dernières ayant davantage que leurs homologues masculins tendance à parler de sexualité avec leur partenaire. Ensuite, nous remarquons une nette différence du degré d'acceptation entre diverses pratiques sexuelles. En effet, la pénétration vaginale, la fellation, le cunnilingus, la masturbation, la masturbation mutuelle et le 69 sont largement tolérés par notre échantillon, contrairement au sadomasochisme, à l'échangisme, à la partouze et à la prostitution. Les pratiques fondées sur le consentement éclairé des acteurs ne sont donc pas considérées comme déviantes, mais force est de constater que l'intervention de tiers, la violence ou le fait de monnayer l'acte sont des facteurs qui influencent négativement le degré d'acceptabilité chez nos enquêtés.

Concernant les pratiques annales, elles sont largement acceptées par les homosexuels et, dans une moindre mesure, par les hétérosexuels. Finalement, soulignons que le lien entre sexualité et amour est très marqué chez les étudiants qui associent dans une large mesure le couple à la fidélité. Ils se disent très peu intéressés par les relations sexuelles multiples ou par la liberté sexuelle. Il existe néanmoins une différence entre les hommes et les femmes, ces dernières dissociant moins l'amour du sexe que les hommes. L'influence de la pornographie sur les pratiques sexuelles de couple est présente, mais dans une force finalement négligeable. Les différences entre les hommes et les femmes sont assez grandes et leur rapport à la pornographie est hétérogène.

En quatrième et dernier lieu, nous avons testé les tensions éventuelles entre la gestion de l'intimité conjugale et de l'intimité individuelle. Nous nous sommes alors aperçus que le couple joue un rôle prioritaire dans la vie des étudiants, au même titre que les amis et la famille (les études, le travail et les loisirs passent au second plan). Nous avons d'ailleurs constaté que les étudiants voient fréquemment leur partenaire et que ce rythme est source de satisfaction. Ensuite, en testant la pertinence de certaines valeurs chez nos enquêtés, nous avons remarqué que ces derniers tendent à privilégier le respect mutuel, la fidélité, la communication et le partage, au détriment notamment de l'autonomie individuelle et de la liberté sexuelle. En ce sens, notre échantillon semble davantage correspondre au modèle du « double respect » évoqué par François De Singly (2003), qu'à celui de la « relation pure » défendu par Anthony Giddens (2004). Nous observons également que les pratiques déclarées sont cohérentes au regard des représentations et que les étudiants agissent généralement en accord avec leurs valeurs. Cette tendance souligne l'importance de l'engagement vis-à-vis de l'autre dans les limites du respect de chaque membre du couple. En d'autres termes, les étudiants interrogés sont majoritairement prêts à s'engager dans une relation de partage qui implique le respect des besoins des deux membres du couple. En nous penchant ensuite sur la façon dont les étudiants envisagent leur avenir, nous décelons la tendance suivante : en règle générale, ils s'imaginent un avenir axé sur la famille, se voient plutôt marié ou pacsé – inscrivant ainsi leur relation dans un cadre institutionnel – se voient travailler à temps partiel et valorisent le partage des tâches au sein du couple, ce qui correspond au modèle égalitaire centré sur la famille proposé par l'OFS. Nous avons également constaté une similitude entre nos résultats et ceux de l'OFS en ce qui concerne les pourcentages de travail des partenaires en fonction de la présence d'enfants. Les deux partenaires se voient généralement travailler à plein temps dans les ménages sans enfant, alors qu'en présence de ces derniers, l'homme travaillerait à plein temps et la femme à temps partiel, cette dernière augmentant son temps de travail au fur et à mesure que les enfants grandissent.

Enfin, il convient de mentionner quelques limites découlant du présent travail. En premier lieu, il est à souligner que le questionnaire n'a pas rencontré l'engouement escompté parmi la population estudiantine de l'Université de Neuchâtel. Nous pouvons avancer l'hypothèse que le thème n'était pas porteur d'un intérêt particulier pour les personnes n'ayant pas de relations amoureuses. En effet, nous avons constaté que 76% de la population ayant répondu au questionnaire est en couple contre 20% de célibataires et 4% de personnes n'ayant jamais eu de relations amoureuses. Les réponses obtenues sont donc largement influencées par l'expérience de la vie en couple. Par ailleurs, les femmes semblent plus intéressées par le sujet que les hommes, puisqu'elles représentent les trois quarts des personnes ayant participé à notre étude. Ensuite, signalons que la méthode quantitative, si elle a le mérite de garantir l'anonymat grâce au questionnaire auto-administré, devrait toutefois être complétée par des observations et/ou des entretiens individuels. Nous aurions ainsi pu approfondir nos analyses en rencontrant des couples et en nous entretenant avec eux, avec chaque membre séparément puis ensemble. Nous aurions ainsi pu observer comment ceux-ci revendiquent leur autonomie, leur individualité, selon qu'ils sont en présence du partenaire ou non. Enfin, les sous-effectifs par catégorie nous ont parfois empêchés de répondre à certaines interrogations. Si nous avons pu vérifier nos hypothèses et commenter nos résultats, il est vrai qu'un effectif plus important nous aurait permis de procéder à davantage d'analyses et d'affiner certaines interprétations.

8 Bibliographie

- Accardo, Alain. 1997. *Introduction à une sociologie critique. Lire Bourdieu*. Bordeaux : Le Mascaret.
- Bawin-Legros, Bernadette. 2003. *Le nouvel ordre sentimental: à quoi sert la famille aujourd'hui?*. Paris : Payot.
- Beck, Ulrich et Elisabeth Beck-Gernsheim. 1990. *Das ganz normale Chaos der Liebe*. Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- Bernier, Léon. 1996. L'amour au temps du démariage. *Sociologie et sociétés* 1(28) :47-61.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction : critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1980a. *Le Sens pratique*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1980b. Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales* (31) :2-3.
- Bourdieu, Pierre. 1984. *Question de sociologie*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu Pierre et Pierre Lamaison. 1985. « Nouvelles de... De la règle aux stratégies : entretien avec Pierre Bourdieu », <http://terrain.revues.org/index2875.html>. Consulté le 12 octobre 2008.
- Bozon, Michel et François Héran. 1987. La découverte du conjoint. I. Evolution et morphologie des scènes de rencontre. *Population* 6(42) : 943-985.
- Bozon, Michel et François Héran. 1988. La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l'espace social. *Population* 1(43) : 121-150.
- Bozon, Michel. 2002. *Sociologie de la sexualité*. Saint-Germain-du-Puy : Nathan Université.
- Brooks, David. 2003. Love, Internet Style, *New York Times*.
<http://www.nytimes.com/2003/11/08/opinion/love-internet-style.html>. 23 avril 2009
- Chaumier, Serge. 2004 [1999]. *La déliaison amoureuse, de la fusion romantique au désir d'indépendance*. Paris : Payot.
- De Singly, François. 1996. *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan.
- De Singly, François. 1998. *Habitat et relations familiales*. Paris : éditions du Plan Construction
- De Singly, François. 2000. *Le soi, le couple et la famille*. Paris : Nathan
- De Singly, François. 2003. Intimité conjugale et intimité personnelle: à la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées. *Sociologie et sociétés*. 35 (2) : 79-96.
- Elias, Norbert. 1999 [1969]. *La civilisation des mœurs*. Paris : Pocket
- Eraly, Alain. 1995. « L'amour éprouvé, l'amour énoncé ». In Madeleine Moulin et Alain Eraly [Eds], *Sociologie de l'amour, variations sur le sentiment amoureux*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Galland, Olivier. 2001. *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Giddens, Anthony. 2004 [1992]. *La transformation de l'intimité : sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*. Rodez : Le Rouergue/Chambon.
- Girard, Alain. 1964. Le choix du conjoint : Une enquête psycho-sociologique en France. *Population* 19 (4) : 727-732.
- Goffman, Erving. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2. Les relations en public*. Paris : Edition de Minuit
- Hekma, Gert. 1997. Les limites de la révolution sexuelle. Grammaire de la culture sexuelle occidentale. *Sociologie et Sociétés* 1(29) : 145-156.
- Illouz, Eva. 2006. Réseaux amoureux sur Internet. *Réseaux* 4(138) : 245-268.

- Kaufmann, Jean-Claude. 1993. *Sociologie du couple*. Paris : Presse Universitaire de France.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1997. *Le cœur à l'ouvrage, théorie de l'action ménagère*. Paris : Nathan.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2002. *Le premier matin. Comment naît une histoire d'amour*. Paris : Arman Colin.
- Lardellier, Pascal. 2004. *Le cœur Net : célibat et @mours sur le Web*. Paris : Belin.
- Le Rest, Pascal. 2003. *Des rives du sexe. Regard sur l'évolution des pratiques sexuelles*. Paris : L'Harmattan.
- Lemieux, Denise. 2003. La formation du couple racontée en duo. *Sociologie et société* 2(35) : 59-77.
- Molénat, Xavier. 2006. *L'individu contemporain. Regards sociologiques*. Auxerre : Sciences Humaines Editions.
- Neyrand, Gérard. 2002. Idéalisations du conjugal et fragilisation du couple, ou le paradoxe de l'individualisme relationnel. *Dialogue – Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille* 1^{er} trimestre : 80-87.
- Office fédéral de la statistique.
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/familien_und_haushaltsformen/ehe.html. Consulté le 20.04.2009.
- Office Fédéral de la Statistique. 2009. Concilier travail et famille.
http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/regionen/thematische_karten/gleichstellungsatlas/vereinbarkeit_von_familien_und_erwerbsarbeit/familienmodelle.html. Consulté le 17 mars 2009.
- Ploton, Frédéric. 2004. *Peut-on (vraiment) trouver l'amour sur Internet ?* Grolley : Les éditions de l'Hèbe.
- Segalen, Martine. 1998. *Rites et rituels contemporains*. Paris : Nathan.
- Théry, Irène. 2001 [1998]. *Couple, filiation et parenté aujourd'hui, le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*. Paris : Editions Odile Jacob.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine. 1997. Vivre en couple chacun chez soi. *Population* 52 (5) : 1059-1081.